

SciencesPo

CENTRE DE RECHERCHES
INTERNATIONALES

LES ÉTUDES DU CERI

**MAINTIEN DE L'ORDRE PUBLIC
ET COMMUNITY POLICING
À BEYROUTH
LE CAS DU COMMISSARIAT DE RAS BEIRUT**

Leila Seurat



Maintien de l'ordre public et *community policing* à Beyrouth

Le cas du commissariat de Ras Beirut

Résumé

Aux marges de la vaste littérature consacrée à la police dans les démocraties occidentales, les pays arabes font figures de parent pauvre de la sociologie policière. L'étude ethnographique du commissariat de Ras Beirut, premier poste au Liban réformé conformément au modèle du *community policing*, permet de commencer à combler cette lacune. Les travaux qui portent sur l'importation de ce modèle dans les pays en développement soulignent le plus souvent les difficultés de mise en œuvre ainsi que les effets pervers qui en découlent, liés aux spécificités locales de chaque pays. Caractérisé par son confessionnalisme politique, le Liban constitue un champ d'exploration privilégié pour questionner ces hypothèses. Si la fragmentation de l'État libanais fragilise les interactions entre force publique et forces privées, l'échec de l'expérience de Ras Beirut s'explique davantage par un faisceau de facteurs, à la fois externes et internes, qui obéissent à des logiques indépendantes des clivages politiques et confessionnels : ce sont bien le fonctionnement interne du commissariat et le poids des réseaux de clientèles qui ont considérablement réduit ses chances de réussite.

Public Order and Community Policing in Beirut.

Ras Beirut Police Station as a Case Study

Abstract

Yet there is ample literature devoted to the sociology of the police in the western world, little research focuses on Arab countries. This study tries to fill this gap by offering an ethnographic study of Ras Beirut police station, the first and the only police station in Lebanon that has been reformed according to the community policing model. The academic works focusing on the importation of this model in developing countries point out how difficult it is to implement and emphasize its negative outcomes due to the local characteristics of each country. Fragmented on a sectarian and a political ground, Lebanon remains a perfect field to explore this hypothesis. Indeed the divisions of the Lebanese state weaken the interactions between the public and the private security forces. Nevertheless, many others factors, beyond the religious and the political divisions, explain Ras Beirut's failure. The internal dynamics at work inside the police station and the influence of the patronage networks reduce considerably the chances of its success.

Maintien de l'ordre public et *community policing* à Beyrouth

Le cas du commissariat de Ras Beirut

Leila Seurat, docteure associée au CERI-Sciences Po

Considéré comme l'une des principales réformes policières intervenues depuis la fin des années 1970, le *community policing* propose de renforcer la cohésion entre police et citoyens pour limiter les infractions¹. Apparu aux Etats-Unis dès les années 1960 pour répondre à la crise du modèle de professionnalisation² de la police et à l'aggravation des tensions entre minorités ethniques et police, il a été adopté en Grande-Bretagne dans une période de crise, celle des émeutes de Brixton en 1981³. Plusieurs lectures du *community policing* coexistent et proposent des interprétations sensiblement différentes : si le *problem-oriented policing* d'Herman Goldstein suggère que la police devrait s'intéresser aux causes de la délinquance dans sa lutte contre le crime⁴, Kelling et Wilson formulent une interprétation moins permissive à travers la fameuse doctrine de la « vitre cassée »⁵. Ces approches sont hétérogènes mais ont en commun une idée centrale : pour faire baisser le taux de criminalité, il est nécessaire de connaître la population.

¹ R. Trojanowicz, V. Kappeler, L. Gaines, B. Bucqueroux, *Community policing : A contemporary perspective*, Routledge, 1998.

² Au cours du xx^e siècle, les polices occidentales ont connu une professionnalisation grâce à une amélioration du recrutement et de la formation. A partir des années 1950, le développement de la petite délinquance a mis les appareils policiers en difficulté, remettant en cause ce « modèle professionnel ». Plusieurs études, notamment celle de Carl Klockars sur la police de Kansas City (*Thinking About Police*, New York, McGraw Hill, 1983) ont démontré que les patrouilles n'avaient aucun effet sur la baisse de la délinquance. Voir F. Jobard, J. de Maillard, *Sociologie de la police. Politique, organisations*, Armand Colin, 2015.

³ D. Waddington, F. Jobard, M. King, *Rioting in the UK and France : A comparative analysis*, Cullompton, Willan Publishing, 2009.

⁴ H. Goldstein, *Problem-Oriented Policing*, New York, MacGraw-Hill, 1990.

⁵ Selon la doctrine de la « vitre cassée », plutôt que de se focaliser sur les crimes, les polices devraient s'intéresser aux désordres qui provoquent un désengagement citoyen de l'espace public et favorisent les crimes les plus lourds. Voir

Les travaux académiques consacrés à la réforme de la police font peu de place aux pays arabes⁶. Les recherches sont presque toutes exclusivement réalisées par des organisations non gouvernementales (ONG) et se consacrent à la réforme du secteur de sécurité (RSS) dans une perspective normative, identifiant les problèmes et proposant des solutions⁷. Mon propos est, à l'inverse, d'aborder ici la réforme de la police libanaise dans une perspective sociologique, en étudiant l'expérience menée au poste de Ras Beirut, qui est situé dans le quartier de Manara, à l'ouest de la capitale. Ma recherche au sein de ce commissariat s'est déroulée en trois étapes : janvier 2015, été 2015 et enfin janvier 2016. Loin d'être une stratégie préméditée, cette segmentation de l'enquête dans le temps s'est imposée à moi, se révélant très utile pour appréhender l'évolution de ce modèle, tant au niveau des pratiques que des perceptions. C'est véritablement lors de ma dernière enquête en 2016 que j'ai pu prendre conscience de l'échec du projet de Ras Beirut, alors même qu'il m'était apparu, début 2015, comme une réussite⁸.

Peut-on s'attendre à de réelles transformations des méthodes traditionnelles du *policing* dans un système politique et sociétal divisé ? Les clivages de l'Etat et de la société libanaise semblent *a priori* distinguer le Liban de la plupart des régimes politiques d'Europe et d'Amérique du Nord et présentent l'intérêt de discuter les hypothèses stipulées par la sociologie de la police. Le *community policing* rencontre à Beyrouth des difficultés dont certaines sont effectivement liées à la fragmentation politique et confessionnelle de l'Etat libanais. Mais c'est surtout le mode opératoire des Forces de sécurité intérieure (FSI), qui mobilise les agents de Ras Beirut dans d'autres tâches, et le fonctionnement interne du poste – notamment les abus de pouvoir et les pratiques clientélistes – qui expliquent l'échec du modèle.

S'il apparaît à certains comme utopique, à d'autres comme une simple rhétorique au service d'une stratégie de légitimation policière sans impact sur les pratiques, le *community policing* reste néanmoins un objet dont le caractère heuristique n'échappe ni au politiste ni au sociologue. Au premier, intéressé par les implications des transferts de politiques publiques (*policy transfer*

G. Kelling et J. Wilson, « Broken windows : The police and the neighborhood safety », *Atlantic Monthly*, mars 1982.

⁶ Les travaux académiques consacrés aux appareils policiers des pays arabes se limitent à un article et un ouvrage dédiés à l'Egypte (K. Fahmy, « The police and the people in nineteenth century Egypt », *Die Welt des Islams*, Vol. 39, n° 3 ; H. Tollefson, *Policing Islam : The British Occupation of Egypt and the Anglo-Egyptian Struggle over Control of the Police, 1882-1914*, Westport, Greenwood Press, 1999), un ouvrage collectif consacré aux prisons (L. Khalili, J. Schedler, *Policing and Prisons in the Middle East : Formation and Coercion*, Hurst, Londres, 2010) ainsi que deux articles consacrés aux pays du Golfe (J. Crystal, « Public order and authority : Policing Kuwait », in J. Piscatori et P. Dresch (dir.), *Monarchies and Nations : Globalization and Identity in the Arab States of the Gulf*, Londres, I. B. Tauris, 2005 ; S. Strobl, « The women's police directorate in Bahrain : An ethnographic exploration of gender segregation and the likelihood of future integration », in *International Criminal Justice Review*, Vol. 18, n° 1, pp. 39-58). Les travaux consacrés à la police dans les pays en développement font également peu de place aux pays arabes.

⁷ Cette tendance a accompagné les révoltes arabes. Voir O. Ashour, « Security sector reform and the Arab Spring », *SETA Perspective*, n° 16, novembre 2014 ; Y. Sayiegh, « The security sector reform in the Arab region », *Arab Reform Initiative*, n° 2, 2007 ; B. Bouguerra, « Reforming Tunisia's troubled security sector », *Atlantic Council Issue Briefs*, Rafik Hariri Center for the Middle East, octobre 2014 ; I. el-Houdaiby, « Changing alliances and continued oppression : The rule of Egypt's security sector », *Debating Egypt Series*, Arab Reform Initiative, juin 2014.

⁸ Les noms des officiers et des gardiens de la paix cités ont été modifiés par souci de confidentialité. A l'observation participante s'ajoute une série d'entretiens menés tant avec des membres des FSI appartenant à d'autres unités qu'avec des généraux à la retraite, des représentants d'organisations internationales, d'organisations non gouvernementales, et des acteurs de la société civile associés directement ou indirectement au projet de Ras Beirut. Ma recherche s'appuie enfin sur la consultation de sources écrites pertinentes. Elle devrait me permettre d'enrichir les travaux consacrés à l'importation des modèles de police et à la police dans les Etats divisés. Elle a bénéficié du soutien de ARI (Arab Reform Initiative).

studies), il permet d'identifier les effets produits par l'importation des modèles ainsi que les compétitions importantes générées entre pays exportateurs et pays importateurs. Ras Beirut a induit une forte concurrence non seulement entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis, mais aussi entre plusieurs agences européennes⁹. Les projets de réforme conformément à ce modèle de deux autres commissariats, l'un dans le poste voisin de Mina al-Hosn par l'ambassade britannique, l'autre dans le quartier chrétien d'Achrafieh par l'ambassade américaine, sont une illustration de cette compétition¹⁰. Celle-ci n'est pas notre objet ici.

Le *community policing* constitue une « entrée » privilégiée pour le sociologue confronté à la difficulté de mener une enquête sur un objet qui « oppose une résistance délibérée au projet de connaître »¹¹. Affichant une volonté de transparence et d'intégration des communautés urbaines à l'agenda policier, le *community policing* doit se laisser observer s'il veut rester cohérent avec sa démarche initiale. Pour prouver qu'elle n'a rien à cacher, mais aussi pour donner à voir l'efficacité prétendue des réformes, l'institution policière doit témoigner d'une relative ouverture. Ras Beirut est ainsi le premier poste au sein duquel il m'a été possible d'enquêter une fois reçue l'autorisation officielle du directeur général des FSI, le général Basbous. Ce témoignage d'ouverture a néanmoins fluctué en fonction des contextes. Suite aux manifestations de l'été 2015, mobilisations qui ont duré près de trois mois dans la capitale libanaise en réaction à la fermeture de la décharge de la municipalité de Naamé qui jusque là recevait les ordures de Beyrouth, les agents ont reçu des instructions : proscrire en ma présence toute référence à leur participation à la répression, ainsi qu'à la dégradation des conditions de travail au sein du commissariat.

Cette attitude ambivalente des officiers de Ras Beirut, entre méfiance et incompréhension, est symptomatique d'une double posture policière à l'égard d'un travail scientifique. La méfiance relève de la confusion suscitée par le statut du chercheur. Enquêter sur les enquêteurs ou surveiller les surveillants implique d'adopter une méthodologie spécifique pour gagner la confiance des policiers animés par le sentiment partagé de ne pas être compris à l'extérieur de l'institution¹². Quant à l'incompréhension, elle n'est pas sans lien avec la porosité qui existe entre recherche académique et recherche appliquée. Une tradition existe au sein de la recherche : « produire des connaissances au service de l'action »¹³. Favorisée par la proximité entre chercheurs et policiers, c'est aux Etats-Unis que cette tendance a connu une expansion particulière¹⁴. Toute recherche induit naturellement pour la police la production de résultats normatifs.

⁹ Une concurrence existe entre l'agence britannique NI-CO qui bénéficiait d'un financement européen jusqu'en 2011, et l'agence allemande GFA qui l'a obtenu après cette date.

¹⁰ L'ancien officier américain David Kynock confirme l'objectif de faire des treize postes de la ville de Beyrouth des modèles conformes au *community policing*. Il s'occupe d'Achrafieh qui sera d'après lui adapté aux spécificités du quartier. Renaud Detalle, représentant du Haut-commissariat aux droits de l'homme des Nations-Unies au Liban, voit dans le choix de ce quartier une volonté de la part des Américains de retenir un quartier chrétien, après s'être concentrés sur un quartier mixte mais majoritairement sunnite. Il déplore cette logique qui accentuerait selon lui les clivages confessionnels de la société libanaise.

¹¹ J.-P. Brodeur, *Les Visages de la police : pratiques et perceptions*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2003.

¹² S. Beau, F. Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.

¹³ F. Jobard, J. de Maillard, *Sociologie de la police*, op. cit.

¹⁴ Plusieurs théoriciens de la police ont été à la fois des universitaires et des chefs de police, comme Orlando Wilson, professeur à l'université de Berkeley et chef de la police de Chicago.

Le *community policing* s'inscrit dans l'une des principales problématiques qui traversent la sociologie de la police : comment l'institution policière parvient-elle à concilier les deux fonctions qui la caractérisent – protéger le pouvoir politique (*law enforcement*) et garantir la paix publique (*order maintenance*) ? Supposé rapprocher la police du citoyen, le *community policing* illustrerait une tentative pour rééquilibrer ces deux fonctions au profit de la seconde, la fonction sociale. Les FSI ne seraient plus seulement chargées d'appliquer la loi (*law enforcement*), elles auraient également pour mission de contrôler un espace afin d'y réduire des nuisances traditionnellement impunies par le code pénal (*order maintenance*). Nombreux sont les sociologues de la police qui considèrent que cette deuxième fonction devrait être reconnue comme la vocation première de la police¹⁵. D'après David Bayley, le *law enforcement* trouve très vite ses limites face aux autres formes de contrôle informel, plus aptes selon lui à lutter contre la délinquance. William Ker Muir considère quant à lui que l'ordre est mieux garanti à travers la négociation fondée sur une connaissance et une compréhension de la communauté. Par vagues successives, ce modèle va connaître un succès mondial et une très large diffusion internationale.

Contrairement à d'autres pays où l'entreprise de réforme a souvent accompagné un contexte de sortie de crise¹⁶, la réforme de la police libanaise ne date pas de la fin de la guerre civile en 1990, mais du départ des troupes syriennes du Liban en 2005¹⁷. Marginalisant les Forces de sécurité intérieure, Damas avait en effet privilégié la Sûreté générale ainsi que les services de renseignements de l'armée pour réprimer ses opposants. L'assassinat de Rafiq Hariri et le départ des troupes syriennes du Liban ont inauguré une plus grande prise en compte des FSI¹⁸. La vision d'une police désœuvrée devant le cratère creusé par l'explosion de la voiture piégée dans laquelle se trouvait l'ancien Premier ministre a incité les bailleurs de fonds occidentaux à développer des compétences et des outils nécessaires aux policiers pour mener des enquêtes judiciaires. Les Etats-Unis et l'Union européenne ont investi des sommes importantes pour réformer l'institution policière, tant sur le plan de la formation et de l'aide à l'équipement que sur celui des exigences de démocratisation.

La première initiative d'importation du *community policing* au Liban date de 2007. Elle s'inscrit dans le contexte de la lutte contre les salafistes takfiristes dans le camp de Nahr al-Bared¹⁹. Si originellement le *community policing* proposait de renforcer la cohésion entre police et citoyens pour limiter les infractions, paradoxalement, les prémices de l'importation de ce modèle concernent des populations ne disposant pas de la citoyenneté libanaise ni d'aucun droit civil. Constatant l'inadaptation des forces militaires à la prise en charge des réfugiés palestiniens, les Américains

¹⁵ Voir F. Jobard, J. de Maillard, *Sociologie de la police*, op. cit.

¹⁶ M. Brogden, « "Horses for courses" and "thin blue lines" : Community policing in transitional society », *Police Quarterly*, Vol. 8, n° 1, mars 2005.

¹⁷ E. Belloncle, « Les événements de Nahar el-Bared et la réforme de la sécurité au Liban », *Maghreb/Machrek*, n° 193, pp. 29-46, automne 2007.

¹⁸ Suite à cet assassinat, l'ensemble des chefs des appareils de sécurité ont démissionné.

¹⁹ Le 20 mai 2007, l'armée libanaise pénètre dans le camp de réfugiés palestiniens de Nahr al-Bared situé près de Tripoli pour tenter de mettre fin à l'insurrection jihadiste menée par le groupe « Armée de l'Islam ». Les combats dureront plusieurs mois et feront plus de 400 morts.

décident en effet de former les FSI au *community policing*²⁰. Sans prendre véritablement l'initiative d'instaurer ce modèle au sein du camp, le Département d'Etat fournit un soutien matériel conséquent destiné à l'entraînement de mille six cents policiers à l'Académie de Werwar²¹. Selon eux, ce modèle doit susciter un plus juste partage des tâches entre les FSI et l'armée et amener cette dernière à se retirer progressivement des affaires de police. L'une des spécificités des FSI est en effet leur marginalité par rapport à l'armée dans la gestion du maintien de l'ordre intérieur. Cet état de subordination qui précède la guerre civile a été institutionnalisé par les accords de Taëf en 1989, qui stipulent le rôle central de l'armée dans les missions de « protection de l'ordre public ». Depuis 2005, les FSI ont tenté de regagner leurs prérogatives confisquées par l'armée, mais plusieurs événements, notamment l'insurrection jihadiste dans le camp de Nahr al-Bared, ont mis en lumière leur incapacité à assurer leur rôle dans le maintien de l'ordre intérieur.

La deuxième initiative d'importation du *community policing* est portée, en 2008, par l'ambassade britannique qui confie à l'agence NI-CO²² la mise en œuvre de la réforme. Celle-ci bénéficie jusqu'en 2011 d'un financement de l'Union européenne. Son interprétation est sensiblement différente : il ne s'agit plus de former plusieurs milliers de policiers ni d'y voir un moyen de rendre à la police ses fonctions traditionnelles, mais plutôt d'inscrire le *community policing* dans le cadre d'une réforme globale, le Plan stratégique, destinée à réformer l'institution dans son ensemble. Jonathan Maclvor, officier de police d'Irlande du Nord qui s'est déjà occupé de la réforme de la police dans plusieurs pays de la région, notamment l'Etat palestinien²³, confie la rédaction du Plan à trois membres de l'institution réunis sous la tutelle de Pierre Nassar, général à la retraite : Elie al-Asmar, lieutenant-colonel responsable de la documentation à l'Académie, Ali Skaine, colonel et membre du département d'information, Nader Abdallah, commandant et directeur du pôle informatique²⁴. Le Plan stratégique comporte plusieurs volets : l'affermissement des compétences à travers un recrutement plus ciblé et une formation de qualité, le renforcement des capacités de la police judiciaire, l'amélioration de la circulation et enfin la bonne gouvernance, illustrée par la rédaction d'un code de déontologie²⁵, l'ouverture d'un département des droits de

²⁰ En 2007 le Bureau international des stupéfiants et de l'application de la loi du Département d'Etat (Department of State's Bureau International Narcotics and Law Enforcement Affairs) – INL – décide la mise en place d'un programme de soutien aux FSI basé sur trois points : entraînement, équipement et *community policing*. Voir C. L. Addis, « U.S security assistance to Lebanon », Congressional Service, *CRS Report for Congress*, 19 janvier 2011 (<https://www.fas.org/sgp/crs/mideast/R40485.pdf>).

²¹ L'Académie, ou Institut (al-Ma'had) est l'une des dix unités des FSI. Ayant pour mission de former les futurs policiers, l'Académie se situe originellement à Werwar, au nord-est de Beyrouth. Grâce à un financement américain, elle bénéficie aujourd'hui d'un second établissement moderne à Aramoum, à quelques kilomètres de Werwar. En 2010, près de 4 500 agents ont été formés conformément au *community policing*.

²² NI-CO, Northern Ireland Co-operation Overseas (voir www.Ni-co.org.uk).

²³ Des policiers palestiniens se sont rendus en Autriche pour effectuer des stages de COP (*citizen-oriented policing*). Plusieurs postes ont été ouverts en Cisjordanie. Ce modèle était censé contribuer à l'établissement d'institutions démocratiques et d'un Etat palestinien.

²⁴ Le Plan stratégique constitué par NI-CO a reçu un financement de la part de l'Union européenne pour une durée de quatre ans. Malgré la fin du contrat en 2012, l'équipe est restée en place jusqu'au retrait de Pierre Nassar le 11 février 2014. Il a été remplacé par le général Ahmed Hajjar, directeur de l'Académie.

²⁵ D'après Marc Mouawad, chargé de mission au sein de l'agence britannique NI-CO, ce code de déontologie en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2012 est le seul code de conduite existant dans le monde arabe conforme à toutes les conventions internationales. Il a été financé par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies. Sa dernière version date de novembre 2015.

l'homme et l'importation du *community policing*²⁶. C'est ainsi que prend forme l'idée de faire de Ras Beirut un projet pilote²⁷. Appréhendé comme une solution face à la crise de légitimité de la police, ce modèle est destiné à faire des FSI une police démocratique qui agira conformément aux standards internationaux. La non-adoption du Plan – rejeté par l'ensemble des membres du conseil de commandement des FSI car certains s'estimaient marginalisés par le processus, tandis que d'autres refusaient une collaboration avec les bailleurs de fonds étrangers, perçue comme une subordination – n'a pas empêché celle du *community policing*.

L'ensemble des rapports produits par des ONG accusent les FSI d'atteintes aux droits de l'homme et de corruption, et mettent l'accent sur la baisse considérable du degré de satisfaction de la population à leur égard²⁸. Les forces de l'ordre exerceraient régulièrement des actes de maltraitance pour obtenir des aveux²⁹, méthode qui s'inscrit dans la continuité des pratiques de torture antérieures à la guerre civile³⁰. Même lorsque le code de procédure criminelle le garantit, certains droits élémentaires comme la possibilité de consulter un médecin seraient déniés. C'est ainsi que s'explique le choix de l'emplacement du poste pilote de Ras Beirut, situé dans l'enceinte du commissariat de Hobeich, antenne de police judiciaire connue pour les actes de torture qui y ont été perpétrés contre des individus soupçonnés de possession de stupéfiants, de prostitution ou d'homosexualité³¹. Si le département de la police judiciaire n'a pas été déplacé et continue de fonctionner selon ses vieilles méthodes répressives, Ras Beirut offre en revanche l'apparence d'un modèle de bonne gouvernance symbolisé par son changement de nom, Fasilat Ras Beirut, et par la rénovation de la partie du bâtiment qui l'abrite.

Inauguré en janvier 2014, Ras Beirut est une exception dans le paysage policier de la ville. Fort d'un effectif de soixante-dix personnes sélectionnées parmi des centaines de candidats et entraînées durant plusieurs semaines dans un hôtel du quartier par des responsables qui ont reçu au préalable un entraînement à Belfast et à Londres, ce commissariat dispose d'une entrée accueillante, équipée pour recevoir les handicapés. On y trouve un guichet sur le modèle des postes occidentaux, ainsi qu'une salle d'attente, unique en son genre dans tout le pays, où l'on peut feuilleter la revue officielle des FSI, *Amn* [Sécurité]. La convivialité affichée veut que l'accueil soit séparé du reste du commissariat par une porte blindée. Derrière cette porte, au-delà des armoires qui contiennent les armes (M16 et AK47), se trouvent une salle de réunion dotée d'un rétroprojecteur, le bureau du capitaine Khoury, et deux cellules qui disposent de fenêtres

²⁶ Le rapport de Human Rights Watch évoque le rôle de la Grande-Bretagne depuis 2008 dans son effort d'aider les FSI à préparer le Plan stratégique et à améliorer les liens entre la population et la police. Ce rapport recommande aux bailleurs de fonds de ne pas financer de FSI qui portent atteinte aux droits de l'homme.

²⁷ Si l'ambassade britannique a financé environ 95 % du projet de Ras Beirut, celui-ci est présenté officiellement comme un partenariat entre l'ambassade américaine et l'ambassade britannique à Beyrouth.

²⁸ Voir le rapport Ipsos de septembre 2009 ou encore le rapport de NI-CO qui note qu'entre 2009 et 2013, le nombre de Libanais n'accordant aucune confiance à la police est passé de 16 à 34 %. Là où l'armée bénéficie d'un taux de confiance de 71 % et la Sureté générale de 41 %, celui dont jouissent les FSI ne dépasse pas 18 %.

²⁹ « "It's part of the job". Ill treatment and torture of vulnerable groups in Lebanese police stations », Human Rights Watch, juin 2013 (<https://www.hrw.org/report/2013/06/26/its-part-job/ill-treatment-and-torture-vulnerable-groups-lebanese-police-stations>).

³⁰ M. Y. al-Ayoubi, « L'interaction entre les FSI et la société libanaise », thèse de doctorat sous la direction d'Emile Picard, Université Bordeaux-II, 1978.

³¹ « "It's part of the job"... », art. cité.

et de caméras, plus propres que la plupart des cellules de garde à vue des commissariats de la région parisienne. L'étage dispose du bureau des deux lieutenants, Karam et Bohsali, du bureau en charge des enquêtes, qui est doté d'un logiciel conçu spécifiquement par une professeure d'université pour les FSI, et d'une salle de détente où les agents peuvent prendre leurs repas et regarder la télévision. A l'inverse des autres postes qui envoient quotidiennement deux ou trois de leurs agents à la caserne centrale de Mar Elias pour circuler en voiture dans des quartiers qui leur sont étrangers, les agents de Ras Beirut effectuent des rondes à pied dans une zone géographique strictement délimitée. Des cyclistes formés en Irlande du Nord patrouillent à vélo sur la corniche. Cette charge de travail explique l'octroi d'un jour de repos supplémentaire : si dans les autres commissariats un jour de repos ponctue trois jours de service, à Ras Beirut, deux jours de service sont entrecoupés de deux jours de repos. Les officiers insistent sur l'efficacité de ce modèle qui aurait fait ses preuves aussi bien aux Etats-Unis, en Angleterre que dans les pays arabes. Le lieutenant Bohsali, qui s'est rendu à plusieurs reprises en Jordanie et en Tunisie pour participer à des conférences sur le *community policing*³², affirme que c'est dans le royaume hachémite que le modèle a pour l'instant le mieux fonctionné. Le cas le plus problématique serait d'après lui la Tunisie, où les policiers subissent, depuis la chute de Ben Ali, des humiliations quotidiennes sur l'avenue Bourguiba.

Les travaux consacrés au *community policing* dans les pays en voie de développement et dans les sociétés divisées insistent non seulement sur les difficultés de mise en œuvre mais aussi sur les effets pervers de ce modèle, qui serait le plus souvent manipulé pour des raisons partisans, comme cela a pu être montré dans le cas du Mozambique ou du Kenya³³. La pénétration au sein des communautés est un moyen d'acquiescer des renseignements susceptibles d'être utilisés par la suite contre les oppositions à l'Etat³⁴. En Tanzanie, le *community policing* est devenu un instrument pour mieux contrôler les milices d'autodéfense villageoises créées au moment de la guerre contre l'Ouganda. Au Soudan, plutôt qu'une ressource pour la communauté, il a pris la forme d'une milice au service du gouvernement³⁵. L'importation du *community policing* en Arabie saoudite a quant à elle été perçue comme une solution alternative à la police religieuse³⁶. Les effets produits par ce modèle seraient donc liés aux spécificités locales de chaque pays. Caractérisé par son confessionnalisme politique répartissant le pouvoir entre les différentes communautés religieuses, le Liban offre un champ d'exploration privilégié pour examiner cette hypothèse.

La répartition confessionnelle des principaux représentants des appareils de sécurité – le chef de l'armée est chrétien, celui des FSI est sunnite, ceux de la Sûreté générale et de la Sécurité d'Etat sont chiites – est également opérante au sein des FSI, chacune des dix unités qui composent l'institution étant attribuée à une communauté religieuse particulière : le chef de la police judiciaire est druze, celui de l'Académie est chrétien, celui de la police de Beyrouth est sunnite etc...

³² Le 28^e sommet de la Direction de la police et de la sécurité arabe s'est tenu à Tunis du 4 au 6 novembre 2004.

³³ M.-E. Pommerolle et M. Ruteere, « Democratizing security or decentralizing repression ? The ambiguities of community policing in Kenya », *African Affairs*, Vol. 102, n° 409, 2003, pp. 587-604.

³⁴ Voir F. Jobard, J. de Maillard, *Sociologie de la police*, op. cit.

³⁵ D. Wisler, « Community policing in comparison », *Police Quarterly*, Vol. 11, n° 4, décembre 2008, pp. 427-446.

³⁶ Général H. Khachfe, *Al-shourta al-moujtama'iyya, mafhoumouha ou mouqaranatiha ma al-shourta al-taqlidiyya ou imkaniyya tatbiqiha*, Manchourat Zin Houqouqiyya, Beyrouth, 2015.

Cette répartition vaut également au sein de chacune des unités : la police de Beyrouth est ainsi composée de treize commissariats répartis en trois zones confiées à des généraux de confessions différentes : au centre, la zone 1 est allouée à un Druze, à l'est, la zone 2 est attribuée à un chiite, à l'ouest, la zone 3 qui comprend le commissariat de Ras Beirut est dirigée par un chrétien. Les appareils de sécurité sont également perçus comme répondant à des logiques partisans. Les FSI ne seraient pas subordonnées à une autorité politique unifiée mais seraient détournées en faveur de la communauté sunnite. En théorie, le nom du directeur général des FSI est proposé par le ministre de l'Intérieur puis approuvé par le conseil des ministres. En pratique, c'est le Courant du futur³⁷, associé à l'Alliance du 14-mars et à la famille Hariri, qui le choisit : son président Saad Hariri, fils de l'ancien Premier ministre, est un proche d'Ibrahim Basbous, le directeur général actuel³⁸. La partialité supposée des FSI en faveur du Courant du futur concerne plus spécifiquement son département de l'Information, accusé de privilégier les sunnites au moment du recrutement pour s'assurer de leur loyauté³⁹. L'accusation de sectarisme qui pèse sur lui repose également sur la provenance des ressources, le soutien financier saoudien dont il dispose participant aux critiques émises par les services de sécurité concurrents, notamment celui des renseignements de l'armée⁴⁰. Plusieurs hauts responsables du département de l'information ont été assassinés, ce qui a contribué à la victimisation que développe depuis 2005 la communauté sunnite⁴¹. L'image d'une unité partielle est également celle qui prévaut aux yeux des Etats-Unis qui, à la suite de la guerre de l'été 2006 opposant Israël au Hezbollah, avaient considéré le service des renseignements de l'armée comme intimement associé au Hezbollah et celui des FSI comme un bastion loyal au Courant du futur de Saad Hariri⁴².

Ces caractéristiques incitent à s'interroger sur la particularité du cas libanais par rapport aux autres cas d'études menées sur l'adoption de ce modèle, et à questionner le rôle de la structuration confessionnelle des FSI dans l'expérience de Ras Beirut.

³⁷ Principale composante de l'Alliance du 14 mars, le Courant du futur est un mouvement politique dirigé par Saad Hariri. Née en réaction à l'assassinat de son père, l'ancien Premier ministre Rafiq Hariri, cette alliance s'oppose à celle du 8 mars, qui rassemble plusieurs mouvements proches du régime syrien dont le Hezbollah.

³⁸ Pierre Nassar, général des FSI à la retraite et responsable du Plan stratégique, oppose l'indépendance de l'armée à la partialité de la police. De nombreux entretiens avec le personnel policier vont dans le même sens.

³⁹ R. Qahouaji, « Assas siyassaal difa al loubnaniyya », *Institute for Near East and Gulf Military Analysis*, (INEGMA). D'après Amin Saliba, ancien membre du commandement des FSI, ils seraient environ huit mille. L'actuel responsable est Imad Osman et le numéro deux est un chiite, Said Fawaz. D'après le capitaine Fouad al-Zayek, de confession maronite, qui a effectué une partie de son service au sein de ce département, cette structure est devenue, depuis 2005, une unité largement favorable aux sunnites. En tant que chrétien, il n'aurait jamais eu accès aux dossiers les plus sensibles.

⁴⁰ O. Nashabe, « La réforme du secteur de sécurité au Liban », *Arab Reform Initiative*, janvier 2009.

⁴¹ Wissam al-Eid a été assassiné en janvier 2008. Il détenait des informations sur les responsables de l'assassinat de Rafiq Hariri. Wissam al-Hassan a été assassiné en novembre 2012. Il avait déjoué les tentatives d'attentat de Michel Samaha pour le compte du régime syrien au Liban. Le sondage de *International Alert* note que la communauté sunnite a beaucoup plus tendance à craindre menaces politiques, attentats à la bombe, voitures piégées, assassinats, kidnappings que la communauté chiite, et que cette différence de perception est liée à la victimisation qui s'est développée au sein de cette communauté depuis 2005.

⁴² Yezid Sayigh souligne le changement d'attitude des Etats-Unis qui, lors de la guerre opposant Israël au Hezbollah en 2006, ont augmenté leur soutien aux FSI aux dépens de l'armée, la considérant comme une institution sous influence du parti chiite, mais qui, dès mai 2007, lui ont à nouveau fourni des munitions lors de la lutte contre les takfiristes dans le camp de Nahr al-Bared.

FORCE PUBLIQUE ET FRAGMENTATION POLITIQUE

Un monopole de la violence légitime défié

Au-delà de la nécessité de corriger l'image du commissariat de Hobeich, le choix du quartier de Manara correspondrait au désir d'implanter le modèle dans un quartier sensible, tant en raison de son caractère multiconfessionnel que de la présence de nombreuses écoles, universités, restaurants et bars qui en feraient un environnement particulièrement propice à la délinquance. Conformément aux traditionnels discours de légitimation du *community policing* supposé être instauré dans un espace où la vie de quartier se serait délitée, ces allégations, formulées par l'ensemble des officiers de Ras Beirut, sont largement exagérées. Manara demeure, d'après Renaud Detalle – représentant du Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies au Liban – un « îlot protégé » des violences urbaines que connaissent les quartiers les plus pauvres de la ville⁴³. Ce que confirme Ali Skaine, responsable du Plan stratégique, qui admet que si ce modèle a relativement bien fonctionné à Ras Beirut, c'est précisément parce que le quartier y était particulièrement favorable. C'est également ce que semble entendre le directeur général des FSI Ibrahim Basbous lorsqu'il déclare :

« Dans les sociétés divisées, il est nécessaire d'adopter une approche mixte : un modèle militaire dans les zones difficiles où la population refuse de coopérer avec la police et un *community policing* dans les localités stables où la population souhaite au contraire collaborer avec elle. »⁴⁴

Les difficultés du quartier de Manara ne reposent ni sur son prétendu taux de délinquance, ni sur sa composition confessionnelle, mais sur la présence de plusieurs partis politiques qui disposent de leurs propres forces armées et imposent des restrictions en fermant régulièrement la voie publique sans que la police ait son mot à dire. Les personnalités politiques libanaises ont pu être les cibles d'attentats, ce qui explique pourquoi elles cherchent à assurer elles-mêmes leur protection, surtout depuis la vague d'attaques à la voiture piégée de 2004. Les partis politiques présents à Ras Beirut sont proches à la fois de l'Alliance du 14 mars et de l'Alliance du 8 mars, deux camps qui structurent le champ politique libanais depuis 2005. Proche du 8 mars on trouve à Ras Beirut le Parti social national syrien (PSNS). Proche du 14 mars, le Parti socialiste progressiste (PSP) de Walid Joumblatt, ou le Courant du futur de Saad Hariri. La prétention des FSI au monopole de la violence légitime est constamment défiée, y compris par les forces proches de la famille Hariri, ce qui bat en brèche l'idée que les FSI seraient une organisation garante des seuls intérêts particuliers de la communauté sunnite et du Courant du futur. D'après Kamal Shayya, fondateur de l'association Masar⁴⁵ et habitant du quartier, les agents de Ras Beirut

⁴³ Entretien avec Renaud Detalle, Beyrouth, octobre 2015.

⁴⁴ A. K. Yafawi, « Policing in divided societies : A comparative study between Northern Irish and Lebanese police experiences », mémoire de master, Lebanese American University, septembre 2013.

⁴⁵ Masar est une ONG fondée en 2005, réputée pour son sérieux, qui se consacre prioritairement à la jeunesse

doivent constamment s'adapter au clivage 8 mars/14 mars. Dans un rapport de force qui leur est le plus souvent défavorable, ils sont contraints, en cas de problème avec l'un de ces partis, de faire appel à d'autres unités des FSI :

« Un jour, devant l'un des bureaux du PSNS, la police devait arrêter un individu, deux cents policiers étaient présents mais c'était des policiers du département de l'information, les *maaloumat*. »

Il ajoute qu'en cas de problème avec le Courant du futur, ils demandent l'aide de l'armée :

« C'est comme ça que ça marche ici, s'ils ont un problème avec le PSNS, ils font appel aux *maaloumat* ; s'ils ont un problème avec le Courant du futur, ils feront appel à l'armée pour tenter de se faire respecter et d'imposer la loi. Cela n'est pas spécifique à Ras Beirut mais à tout le Liban. »

L'image d'une institution favorable aux intérêts des sunnites et du Courant du futur est inopérante si l'on prend en compte l'existence d'une force autre que les FSI pour protéger le palais des Hariri (Qareytam). Le manque de confiance à l'égard des forces gouvernementales est donc partagé par le Courant du futur. A l'instar des autres partis, cette famille politique dispose, en plus des membres de l'unité liée à la protection des personnalités au sein des FSI, de ses propres agents de sécurité. Le lieutenant Karam déplore :

« C'est comme ça malheureusement ici au Liban ; les groupes politiques ne font pas confiance aux forces du gouvernement. »

Un critère additionnel de protection consiste à sélectionner les policiers des FSI assignés à un homme politique en fonction de leur loyauté à la personnalité. Certains membres des milices auraient ainsi été directement intégrés au sein des FSI⁴⁶. Ce recrutement spécifique équivaldrait à une forme de privatisation des forces publiques. Les gardiens de la paix affirment également que les agents des FSI chargés de protéger le palais des Hariri ou encore la maison de l'ancien Premier ministre Fouad Siniora sont sélectionnés directement par le Courant du futur. Ils seraient, selon eux, exclusivement recrutés sur des bases confessionnelles, et tous sunnites. Parmi ceux qui protègent la résidence de Fouad Siniora, il y aurait tout de même un chrétien. Ce qui est infirmé par l'un des hauts responsables du Courant du futur qui m'a déclaré que la sélection des agents des FSI s'opérait selon des mécanismes propres, indépendamment de ceux du Courant du futur⁴⁷. Il n'a pas souhaité s'exprimer davantage sur ce sujet sensible, relayant une fois de plus le sentiment de victimisation propre à la communauté sunnite, en particulier à la famille Hariri.

A l'instar d'autres quartiers de la capitale, Ras Beirut donne à voir un système de sécurité conflictuel où coexistent différentes forces armées qui ne s'en remettent pas à la même autorité. Le niveau de fragmentation des forces ainsi que le degré de contestation des FSI feraient du

libanaise. Elle cherche également à améliorer les conditions de vie des réfugiés palestiniens et à lutter contre les stéréotypes qui leur sont souvent associés. Ses locaux se situent à Ras Beirut.

⁴⁶ M. Fawaz, M. Harb, A. Gharbieh, « Living Beirut's security zones : An investigation of the modalities and practice of urban security », *City and Society*, Vol. 24, n° 2.

⁴⁷ Entretien avec un des responsables du Courant du futur qui a préféré garder l'anonymat, Beyrouth, février 2016.

Liban un cas à part, au point d'interroger la pertinence même du concept de sécurité publique⁴⁸. Confrontée aux intérêts des différents partis politiques présents dans leur périmètre, la capacité des agents de Ras Beirut de recourir à la force se voit donc partiellement remise en cause. Cela vaut également pour le Courant du futur. Ce constat confirme la thèse d'Amer Yafawi qui relativise l'association communément établie entre les FSI et l'Alliance du 14 mars. D'après lui, cette image dépréciative des FSI ne serait d'ailleurs pas exclusive d'une confession particulière mais évoluerait d'un quartier à l'autre en fonction du niveau de sécurité. Il insiste sur le caractère marginal du facteur confessionnel, la perception des FSI comme une institution favorable aux intérêts sunnites étant, à son sens, avant tout instrumentalisée par les médias proches du 8 mars⁴⁹.

L'antagonisme PSNS/FSI : d'un conflit PSNS-FL à un conflit PSNS-Alliance du 14 mars

L'image traditionnellement associée aux FSI, une institution au service de la communauté sunnite, n'en reste pas moins opérante si l'on s'en tient aux représentations véhiculées par les acteurs. Dans l'ensemble, le personnel policier de Ras Beirut, hauts gradés comme gardiens de la paix, considère que les FSI sont plus proches du 14 mars et du Courant du futur⁵⁰. Tout en restant discret sur les effets de la fragmentation de l'Etat et de la société libanaise sur le *policing*, le général Basbous fait référence à l'importance des représentations associées à l'institution policière :

« Dans des sociétés divisées la police est perçue avec beaucoup de méfiance en particulier par des groupes dont les affiliations politiques et religieuses sont différentes de celles de l'autorité publique. »⁵¹

Jonathan Maclvor, responsable du Plan stratégique, lui emboîte le pas et relève l'analogie avec le cas de l'Irlande du Nord, emblématique de la manière dont un régime politique basé sur un partage du pouvoir entre les communautés peut affecter la manière dont la police est perçue par la population⁵².

Proche du Hezbollah et associé au camp du 8 mars, le Parti social nationaliste syrien conteste régulièrement l'autorité des FSI. Souvent perçus comme plus efficaces que la police

⁴⁸ C'est le constat relevé par M. Fawaz, M. Harb, A. Gharbieh dans « Living Beirut's security zones », art. cité. La comparaison africaine ferait néanmoins très vite voler ce préjugé en éclats.

⁴⁹ A. K. Yafawi, « Policing in divided societies », art. cité ; Yafawi reconnaît pourtant la place du facteur confessionnel dans certaines situations. Interrogés sur l'instance qu'ils contacteraient en premier lieu pour se plaindre des pratiques policières, les chiites répondraient « le ministère de l'Intérieur » et les sunnites « la direction des FSI ».

⁵⁰ La manifestation organisée le 7 juillet 2015 par le Courant patriotique libre (CPL) de Michel Aoun, proche de l'Alliance du 8 mars, contre la prorogation des mandats des chefs des appareils de sécurité, avait été encadrée par l'armée et non par les FSI. L'un des agents de Ras Beirut explique que si la police n'était pas présente, c'était pour éviter de nourrir la perception selon laquelle la police, associée au 14 mars, serait naturellement contre le 8 mars et prête à réprimer la mobilisation.

⁵¹ A. K. Yafawi, « Policing in divided societies », art. cité.

⁵² L'homogénéité confessionnelle de la Royal Ulster Constabulary d'obédience protestante avait encouragé la violence politique catholique à l'égard d'une institution policière qui lui paraissait hostile. Voir A. Mulcahy, *Policing Northern Ireland : Conflict, Legitimacy and Reform*, Cullompton, Willan Publishing, 2006.

pour trouver des solutions aux problèmes quotidiens du quartier, ses membres accusent les agents de Ras Beirut de sectarisme. Contrairement à leur parti qui serait le seul parti laïc du pays, ces derniers auraient une « méconnaissance totale des dynamiques à l'œuvre dans ce quartier et agiraient en fonction de logiques confessionnelles »⁵³. Walid, président de la section étudiante du PSNS, déplore l'imprégnation du confessionnalisme dans l'ensemble des institutions libanaises, y compris au sein des FSI :

« Notre idéologie repose sur une séparation stricte de la religion et de l'Etat et sur l'élimination des barrières entre les différentes communautés religieuses. Le capitaine Khoury et le lieutenant Karam, tous deux maronites, ont organisé cette année une fête de Noël. Est-ce normal de fêter Noël dans un poste de police ? »⁵⁴

Revendiquant une présence historique dans le quartier ainsi qu'une domination militaire depuis sa victoire sur le Courant du futur en mai 2008, le PSNS s'affiche comme le seul garant des intérêts des habitants de Ras Beirut :

« Depuis qu'on a libéré le quartier de l'influence de l'Alliance du 14 mars, la population se sent plus libre. De nombreux bars ont ouvert. »⁵⁵

Si le lieutenant Karam prétend collaborer régulièrement avec ce parti pour essayer d'« endiguer la logique de militarisation », les membres du PSNS ont une version sensiblement différente de cette « collaboration ». L'affaire des motos appartenant à l'organisation l'illustre :

« Lorsqu'ils ont ouvert le poste il y deux ans, nous sommes allés nous présenter au capitaine Khoury. Nous avons une requête : qu'il ne nous embête pas avec nos motos. Nous n'avons pas toujours les papiers ni les assurances. Ils étaient d'accord. »

Contraint de fonctionner selon une logique d'arrangements improvisés, le capitaine de Ras Beirut a octroyé des privilèges à cette organisation politique et militaire. Cette situation de compromis a perduré près d'un an et demi, de l'ouverture du commissariat en janvier 2014 à la fin de l'année 2015. D'après l'un des membres du PSNS, les relations avec Ras Beirut se sont ensuite dégradées à cause d'un conflit personnel avec le lieutenant Karam :

« Il y a six mois il y a eu un problème entre nous et le lieutenant Karam. Son neveu a tué accidentellement le fils d'un représentant de notre parti à l'école militaire lors d'un déjeuner en plein air. Karam a essayé de négocier par notre intermédiaire, mais évidemment nous n'avons rien pu faire. Depuis, il se venge en contrôlant systématiquement nos motos. Des jeunes de notre parti

⁵³ Entretien avec Walid, président de la section étudiante du PSNS. Ce sécularisme affiché doit cependant être nuancé, le PSNS ayant longtemps été constitué de Grecs orthodoxes. A partir des années 1970, sa base a été composée majoritairement de chiïtes.

⁵⁴ L'un des agents chrétien de Ras Beirut m'a également confié son étonnement lors de l'organisation de la fête.

⁵⁵ Il est vrai que l'influence du PSNS dans le quartier de Ras Beirut dépasse largement celle de l'Alliance du 14 mars depuis que, deux jours avant l'occupation temporaire de Beyrouth Ouest par le Hezbollah en mai 2008, il a remporté, à l'aide de ses soutiens chiïtes, une victoire contre des militants salafistes recrutés par le Courant du futur à Dennyeh ou au Akkar.

ont été arrêtés à moto tout près du commissariat. Ils ont entendu le lieutenant nous insulter dans son *talkie-walkie* et se sont battus avec les agents des FSI. Nous avons alors mis fin à tout type de relations avec eux. »⁵⁶

L'une des illustrations de cette rupture est l'absence de collaboration entre le PSNS et les FSI à l'occasion des commémorations de l'assassinat d'un soldat israélien par Khaled Alouan, membre du PSNS, devant le café Wimpy de la rue Hamra le 24 septembre 1982. Si la première année qui a suivi l'ouverture du commissariat de Ras Beirut, en septembre 2014, les membres du PSNS ont coopéré avec les policiers pour organiser ces commémorations, celles de septembre 2015 ont eu lieu sans coordination avec la police. Ironisant sur la prétention d'instaurer un « poste modèle » (*fassila namouzajiyya*), l'un des membres du PSNS préfère parler de « poste cyclothymique » (*fassila mazajizza*).

L'héritage de la guerre explique en partie cet antagonisme. Le capitaine Khoury et le lieutenant Karam sont tous deux liés aux Forces libanaises (FL), dont le fondateur Bachir Gemayel a été assassiné le 14 septembre 1982 par Habib Chartouni, membre du PSNS. Les affrontements entre les FL et le PSNS se sont poursuivis dans les montagnes libanaises, la région de Koura acquise au PSNS affrontant régulièrement les FL à Bcharré. Walid, le président de la section étudiante du PSNS déjà cité, s'interroge sur les logiques de sélection des officiers qui, selon lui, ne seraient pas cohérentes avec les rapports de force du quartier :

« Pourquoi choisir de confier le direction de ce commissariat à des familles affiliées aux Forces libanaises ? Avant Khoury c'était la famille Tawq. Ce n'est pas logique. S'ils voulaient vraiment apaiser la situation ils auraient dû choisir des policiers affiliés à d'autres groupes politiques. »

Au contraire, le choix d'octroyer ce poste aux FL est perçu par certains agents de Ras Beirut comme une forme de compromis dans un quartier divisé entre les alliances du 14 et du 8 mars :

« Il fallait que le chef de Ras Beirut soit des Forces libanaises pour trouver un compromis entre les deux forces politiques, 8 et 14 mars. Mais bien sûr on ne peut pas être sûrs que Khoury et Karam sont membres des FL. Tout ce qu'on sait c'est que leurs familles y sont affiliées. »

Cette interprétation ne paraît pas valide puisque les Forces libanaises sont toujours associées à l'Alliance du 14 mars et ne constituent donc en aucun cas un signe de « compromis » entre les mouvements des 8 et 14 mars. Elle pourrait relever d'une analyse extrêmement conjoncturelle liée au rapprochement Aoun-Geagea⁵⁷ dans le cadre de la campagne présidentielle, gommant momentanément l'existence d'une rivalité structurelle enracinée entre les FL et l'Alliance du 8 mars. Cette lecture fait aussi fi des évolutions politiques récentes. Depuis la fin de la guerre civile, les FL s'opposent farouchement à la mainmise syrienne sur le Liban tandis que le PSNS,

⁵⁶ Entretien avec l'un des membres du PSNS, Beyrouth, janvier 2016.

⁵⁷ Les deux chefs chrétiens se sont rencontrés à l'été 2015. Le soutien de Samir Geagea, chef des Forces libanaises, à la candidature à la présidentielle de son ancien rival politique Michel Aoun semble en apparence rebattre les cartes du clivage 8 mars/14 mars. Mais ce soutien doit se lire davantage comme le signe d'une tension interne au sein de l'Alliance du 14 mars, entre Samir Geagea et Saad Hariri qui a proposé Sleiman Frangié comme candidat de compromis à la présidence de la République.

associé au 8 mars, soutient le régime de Bachar al-Assad. Cet appui au régime syrien a pris une dimension supplémentaire avec le déclenchement de la guerre civile en mars 2011, le PSNS envoyant régulièrement ses hommes au front pour l'appuyer militairement⁵⁸.

L'antagonisme entre Ras Beirut et les membres du PSNS s'explique donc par un double conflit, à la fois entre FL et PSNS mais aussi entre les Alliances du 8 mars et du 14 mars. Sa dimension confessionnelle ou politique doit toutefois être relativisée, elle ne se réduit pas à ces facteurs mais comporte une dimension personnelle : plus que le corps policier dans son ensemble, c'est surtout le lieutenant Karam qui semble poser problème aux membres du PSNS. Ces derniers entretiennent d'ailleurs d'excellentes relations avec Marc, l'un des agents de Ras Beirut, dont le frère occupe d'importantes responsabilités au sein des FL.

DYSFONCTIONNEMENTS EXTERNES

Des interprétations multiples et contradictoires

Le *community policing* a suscité de multiples interprétations de la part d'acteurs plus ou moins impliqués dans le processus de son importation. Comme nous l'avons évoqué plus haut, le Département d'Etat américain (INL) a perçu dès 2007 le *community policing* comme un moyen de rendre aux FSI leurs prérogatives confisquées par l'armée, objectif irréalisable dans le contexte de la lutte contre les jihadistes takfiristes dans le camp de Nahr al-Bared, où les FSI ont été incapables de rétablir l'ordre sans l'aide de l'armée. L'agence NI-CO, qui a inscrit ce modèle à l'agenda du Plan stratégique des FSI, l'a conçu quant à elle comme une solution aux atteintes aux droits de l'homme. Les Britanniques ont également pu considérer le *community policing* comme un moyen de lutter contre l'islamisme radical⁵⁹. En Grande-Bretagne, ce modèle est appréhendé comme un facteur de soutien à une stratégie globale de contre-terrorisme, comme l'atteste l'exemple de la réforme de la police de Bradford⁶⁰. Loin de coïncider avec les préoccupations des acteurs locaux, ces divers objectifs illustrent des tentatives de légitimation d'un modèle afin qu'il réponde aux préoccupations nationales d'un pays ou aux préoccupations internationales centrées sur la lutte contre le terrorisme.

Appliqué au Liban, le *community policing* ne prévoit pas l'instauration d'une police désarmée. Il n'a d'ailleurs pas été appliqué à la police municipale, considérée davantage

⁵⁸ L'un des membres du parti, Rafiq Mohamed Awad, a été tué le 27 décembre 2013 en Syrie.

⁵⁹ A. McCrum, « Lebanon's sensible pilot projects », *Sada*, Carnegie Endowment for International Peace, 30 juillet 2015.

⁶⁰ H. Stuart, « Community policing and preventing extremism : Lessons from Bradford », Center for the response to radicalisation and terrorism, The Henry Jackson Society, *Policy Paper*, n° 4, février 2015.

comme une force d'appui aux FSI que comme une police à part entière⁶¹. Il existe par ailleurs une opacité autour des qualifications judiciaires de la police municipale⁶². Nombreux sont ceux qui déplorent le fait que ce modèle n'y ait pas été adapté. C'est le cas d'Amin Saliba, général à la retraite et ancien membre du conseil de commandement des FSI, qui évoque une police « d'approximation » plutôt que « de proximité ». Il note la contradiction qui consiste en ce que la même police négocie avec le citoyen et se charge de la répression. Selon lui, inutile d'essayer de briser les prérogatives coercitives des agents de police qui doivent garder leur statut judiciaire et continuer de susciter la crainte de la population⁶³. Ce constat est partagé par Thierry Lamborion, en charge du nouveau projet de réforme des FSI promu par l'Union européenne à travers l'agence GFA⁶⁴ :

« Les Américains voudraient que la police nationale ait un comportement de police de proximité. Ils ont suggéré de remplacer une police de force par une police de service qui prime sur la force. Mais il n'est pas évident que ça marche ici. Il faut garder une crédibilité et continuer d'incarner une force anonyme. Ce modèle n'est pas idéal pour ce pays et c'est aussi pour ça que les Libanais freinent des quatre fers. Les Américains pensent que leur modèle est parfaitement duplicable mais ils butent sur un problème de définition entre un modèle anglais de police et un modèle continental. Je crois qu'il faudrait plutôt réussir à former une police nationale neutre sur le modèle de l'armée et laisser la police de proximité aux polices municipales. »

Marc Mouawad, chargé de mission au sein de l'agence NI-CO, affirme qu'il aurait effectivement souhaité que les policiers de Ras Beirut ne soient pas armés mais que cela paraît prématuré. Il rappelle que, sur les deux agents en patrouille, il y en a désormais un qui ne porte pas de M16.

La notion de *community policing* a donné lieu à des interprétations contradictoires. Le général Basbous, directeur général des FSI, oppose un *community policing*, fondé sur un véritable partenariat entre police et citoyens, à une police militaire caractéristique des régimes dictatoriaux. Selon lui, les sociétés divisées comme le Liban devraient privilégier une approche mixte en fonction des quartiers : dans les zones qui connaissent un niveau élevé de criminalité, le *community policing* serait inapproprié⁶⁵. Ce discours n'est pas conforme à celui des responsables de Ras Beirut qui revendiquent une mixité au sein même du commissariat. Le capitaine Khoury

⁶¹ A. Ghosn, « Projet d'appui aux municipalités libanaises dans le domaine du renforcement du rôle et des compétences de la police municipale au Liban », Cités unies Liban (BTVL), mars 2015 (<http://www.wikiterritorial.cnfpt.fr/xwiki/wiki/mediterranee/view/Ressources/>).

⁶² Dans le code de procédure pénale, le policier municipal n'est pas expressément cité comme officier de police judiciaire, même si selon l'alinéa 38 de l'article 74, la police municipale jouit de la qualité de police judiciaire. La police municipale n'a pas le droit de mener des enquêtes ni de procéder à des gardes à vue. Elle peut toutefois appréhender un fauteur de troubles en flagrant délit, et appuyer une opération d'ordre public menée par les FSI.

⁶³ Entretien avec l'auteur.

⁶⁴ L'agence allemande GFA a remporté l'appel d'offre de l'Union européenne (UE) pour assister les FSI pour la période 2012-2014. Les responsables de NI-CO ont déploré le choix de l'UE de financer une autre ONG, au moment même où l'équipe du Plan stratégique attendait un soutien conséquent pour consolider ses acquis et obtenir des résultats probants. Thierry Lamborion considère que le projet sur lequel GFA a été recruté, précisément le renforcement de la coordination entre les FSI et le pouvoir judiciaire, n'a pas de lien direct avec les priorités de NI-CO.

⁶⁵ A. K. Yafawi, « Policing in divided societies », art. cité.

ainsi que les deux lieutenants Karam et Bohsali considèrent qu'il est nécessaire d'adapter le *community policing* aux spécificités du pays et de privilégier une approche mixte, fondée sur une proximité avec la communauté tout en demeurant une police armée :

« Nous avons fait un mélange entre notre système et le *community policing* classique. Je ne parle pas véritablement de changement de pensée mais plutôt de système de travail. »

Un flou demeure donc autour de la question du recours à la force. Les officiers de Ras Beirut considèrent que, s'ils font désormais preuve d'une plus grande tolérance notamment vis-à-vis des premières infractions, l'usage de la force est loin d'être proscrit. Les patrouilles pédestres auraient permis de faire preuve de plus de souplesse en cherchant, aux côtés des citoyens, la solution la plus équitable pour régler un conflit :

« Grâce aux patrouilles on communique davantage avec la population et on cherche d'autres solutions avant de mettre des contraventions. »

Le lieutenant Karam assure que certains jours il décide, avec le lieutenant Bohsali, de ne mettre aucune contravention, souplesse pouvant concerner des périodes longues comme lors du ramadan. Les patrouilles permettraient de compenser l'individualisme généré par le monde contemporain :

« Avant nous allions très loin ; tous les jours on envoyait trois ou quatre officiers à la centrale pour patrouiller partout dans Beyrouth en voiture. Aujourd'hui, nous connaissons très bien notre quartier. Nous faisons un peu ce que font les gendarmes en dehors de Beyrouth qui connaissent eux aussi très bien leur communauté. »

Se fondant sur une époque révolue où les relations étaient harmonieuses entre populations locales et police et où personne ne remettait en cause l'autorité de cette dernière, le capitaine Khoury reprend à son compte l'un des principaux récits de légitimation du *community policing*. Il évoque cet âge d'or où les outils technologiques n'avaient pas encore perverti les relations entre police et citoyens :

« Mon grand-père à cheval était proche du peuple. Moi, en voiture avec mon cellulaire, je m'exclus d'emblée de ma communauté. Avant je restais dans mon bureau avec l'air conditionné et je gardais la fenêtre fermée ; je ne pouvais pas entendre quelqu'un crier en cas de problème. En tant que policier je dois être en permanence à l'écoute et ne jamais être occupé ailleurs. »

Cette référence à un passé mythifié relayé par les *community studies* a été remise en cause dans le champ académique⁶⁶.

⁶⁶ Ces discours ont largement été critiqués par Peter Manning et par Carl Klockars, pour lequel cette promesse de retour à un âge d'or ne représente pas seulement un retour au passé mais un rejet du présent, une volonté de personnaliser le service qui contraste avec un *policing* professionnel et bureaucratisé (voir C. Klockars, « The rhetoric of community policing », in J. Greene et S. Mastrofski (dir.), *Community Policing : Rhetoric or Reality*, New York, Praeger, 1988). Voir aussi F. Jobard, J de Maillard, *Sociologie de la police*, op. cit.

Les officiers de Ras Beirut précisent que contrairement aux autres postes qui opèrent par principe avec violence et brutalité, eux agiraient conformément à la loi 17⁶⁷, c'est-à-dire en n'utilisant la force que lorsque la situation l'exige. Ce recours à la force concernerait autant les crimes que les petites infractions. Ils insistent souvent sur le fait qu'un policier n'est pas un « humanitaire », tout en admettant que dans les cas de première infraction, ils peuvent faire preuve de tolérance. La mission de Ras Beirut consiste donc moins à favoriser le deuxième rôle de la police, c'est-à-dire assurer la paix civile (*order maintenance*), qu'à appliquer un « *order maintenance armé* ». Le lieutenant Karam préfère parler de « poste modèle » plutôt que de *community policing*. D'autres acteurs qui n'ont pas été associés au projet de Ras Beirut prétendent le contraire : l'importation du *community policing* invite à une réinterprétation complète de la loi 17. Le général Khachfé, responsable de la zone 2 de Beyrouth et auteur d'un ouvrage sur le sujet, considère que le principe même du modèle implique une nouvelle lecture de la loi 17, dénuée de tout recours à la force⁶⁸. Selon lui, la mobilisation des agents de Ras Beirut dans la répression des mobilisations serait contraire aux préceptes originels du *community policing*.

D'une police militaire à une police d'ordre

L'importation du *community policing* n'interdit pas son adaptation à une police de type militaire. C'est ce que rappelle Dominique Wisler qui le considère comme un paradigme général qui peut se voir assigner des sens différents en fonction des contextes, y compris le maintien d'unités militarisées⁶⁹. Christian Mouhanna note aussi qu'au-delà d'une opposition arbitraire entre, d'un côté, une police « gentille » et préventive, de l'autre une police de l'ordre et de la répression, les pratiques montrent que le modèle préventif peut au contraire donner lieu à un renforcement de la coercition⁷⁰. Un des facteurs qui entravent le succès de l'expérience de Ras Beirut est lié à la multiplication des tâches autres que le *community policing*, souvent menées de concert avec l'armée alors que le modèle avait originellement été pensé, du moins par les Américains, comme un moyen de distinguer plus clairement les tâches policières des tâches militaires. Les agents de Ras Beirut ont régulièrement la charge du maintien de l'ordre lors des manifestations sportives, l'un des stades les plus importants étant situé dans leur périmètre. J'ai constaté qu'à l'occasion de certains matchs, l'armée était présente afin, selon les policiers, de servir de renfort au cas où la situation dégènerait à la sortie du stade. D'après Jonathan Maclvor :

⁶⁷ Promulguée le 6 septembre 1990, la loi 17 relative à l'organisation des FSI précise dans son article 221 que les agents des FSI « ont le droit après avoir pris toutes les mesures de précaution et usé de tous les autres moyens, sauf l'utilisation des armes, de tirer le feu des armes dont ils sont équipés selon la loi ».

⁶⁸ Le général Khachfé estime avoir été mis à l'écart par l'équipe du Plan stratégique. Selon lui, son niveau d'expertise sur le sujet expliquerait sa marginalisation par les autres officiers, en premier lieu le général Nassar. Il participe aujourd'hui au projet de la réforme du poste d'Achrafieh aux côtés des Américains.

⁶⁹ D. Wisler et I. D. Onwudiwe, *Community Policing, International Patterns and Comparative Perspectives*, op. cit.

⁷⁰ Ch. Mouhanna, « Police : de la proximité au maintien de l'ordre généralisé ? », in L. Mucchielli, *La Frénésie sécuritaire*, Paris, La Découverte, 2008.

« Les militaires ne devraient pas s’immiscer dans le *policing*. Cela ne signifie pas qu’il n’y ait aucun besoin militaire, mais l’armée devrait intervenir uniquement en cas d’urgence dans un espace et un moment strictement délimité. »

Les agents de Ras Beirut sont régulièrement astreints à encadrer des mobilisations collectives, tant au sein de leur propre périmètre – ce fut le cas par exemple lors de la manifestation de quelques dizaines de chiites devant l’ambassade d’Arabie saoudite à la suite de l’exécution du cheikh Nimr Nimr en novembre 2015 – qu’à l’extérieur de Ras Beirut, par exemple lorsque le 24 janvier 2016, trois agents se rendirent en renfort au tribunal militaire pour sécuriser la manifestation contre la libération de Michel Samaha, ancien ministre de l’Information accusé d’avoir préparé un attentat sur le territoire libanais pour le compte du régime syrien⁷¹.

Leur participation à la répression des manifestations d’août à octobre 2015 au centre-ville a réellement été vécue comme un malaise. La fermeture le 17 juillet de la décharge de la municipalité de Naamé, qui recueillait jusque-là les ordures de la capitale, avait de nouveau mis la question des déchets au centre de l’agenda⁷². Le mouvement de contestation, porté par plusieurs collectifs, a très rapidement pris une ampleur significative et a débordé d’une revendication écologiste vers des thématiques politiques et sociales, appelant à la chute du régime confessionnel. Si l’ensemble du personnel de Ras Beirut a considéré que les manifestants étaient des fauteurs de troubles animés par une « idéologie communiste profondément antidémocratique et anticonfessionnelle », nombreux sont ceux qui ont trouvé une partie de leurs revendications légitimes, notamment les questions écologiques et l’adjuration à édifier un Etat digne de ce nom. L’enrôlement des agents du commissariat dans la répression de ces manifestations a bouleversé son fonctionnement traditionnel. Les gardiens de la paix ont estimé que leur charge de travail était devenue bien plus lourde que celle des agents des autres postes puisqu’ils ont été contraints d’effectuer un double service, dans leur périmètre et sur le lieu des mobilisations. A partir de la fin du mois d’août, ces manifestations ont engendré un changement d’emploi du temps : les deux jours de service pour deux jours de repos sont devenus trois jours de service pour un jour de repos. Certains ironisent en proclamant qu’il serait plus juste de parler de cinq jours de service pour un jour de repos. Youssef Haidar, qui a travaillé plus de seize jours sans discontinuer, est devenu depuis un symbole de l’injustice qui prévaut au sein du commissariat. Lors de ma deuxième enquête, à l’été 2015, l’agent Fouad m’a confié que cette charge de travail supplémentaire était toujours de mise et qu’il craignait que le régime qui prévalait avant le déclenchement des manifestations de l’été ne soit jamais rétabli.

⁷¹ Arrêté à son domicile par les services de renseignement des FSI et mis en examen en août 2012 après qu’on a trouvé dans le coffre de sa voiture des explosifs qui lui avaient été délivrés en Syrie, il a été condamné par un tribunal militaire à une première peine de quatre ans et demi de prison. En janvier 2016 il a été mis en liberté provisoire, ce qui a provoqué une vive colère dans les milieux proches du Courant du futur. Il a finalement été condamné le 8 avril 2016 à treize ans de travaux forcés, et déchu de ses droits civiques.

⁷² Karam Karam a montré que, dès le début des années 1990, plusieurs modalités d’actions publiques qui n’étaient pas fondées sur les divisions confessionnelles s’étaient exprimées, notamment celles d’associations écologistes s’opposant aux déchets toxiques. Voir K. Karam, *Le Mouvement civil au Liban. Revendications, protestations et mobilisations associatives dans l’après-guerre*, Karthala, Paris, 2006.

Plusieurs travaux ont montré que le *community policing* complétait plutôt qu'il ne suppléait les styles les plus durs de *policing*, qu'il pouvait jouer un rôle important dans la légitimation d'un style de police coercitif⁷³. Mais s'il arrive que certaines unités de police des foules exercent des missions de tranquillité publique, l'inverse n'est pas de mise : le *community policing* ne remplace pas la police des foules. Dominique Monjardet avait relevé cette opposition structurante des modèles de police, entre une police d'ordre au service de l'Etat, qui répond aux injonctions venues d'« en haut » et dont la mission est la protection des bâtiments publics et l'encadrement des manifestants, et une police « du bas », mise au service du citoyen, qui répond aux demandes du public. Plutôt qu'un *order maintenance* armé, Ras Beirut donne à voir un *policing protest*. On est bien loin de l'affirmation des FSI qui prétendent privilégier la « nouvelle fonction » policière centrée sur la pacification au détriment de la fonction traditionnelle utilisant « la répression comme outil principal pour le maintien de l'ordre ».

L'échec du partenariat avec la « communauté »

Comme dans d'autres pays, l'importation du *community policing* à Beyrouth s'est faite en coordination avec une organisation non gouvernementale, Search for Common Ground⁷⁴, chargée de faciliter, dans la première étape de sa mise en œuvre, les relations entre police et population. A partir de l'ouverture de Ras Beirut, sa représentante Eliane Hamdan s'est rendue une fois par mois au commissariat, accompagnée de quelques membres de la société civile pour relayer les besoins de la « communauté ».

La plupart des acteurs impliqués dans le projet de Ras Beirut soulignent l'échec de l'expérience de Search for Common Ground. Marc Mouawad, de l'agence NI-CO, en dresse un bilan catastrophique. Si la concurrence entre l'Union européenne et les Etats-Unis suscitée par la réforme de Ras Beirut peut, en partie, expliquer sa critique, celle-ci est relayée par d'autres acteurs, qui n'ont pas été impliqués dans l'entreprise d'importation du modèle. Kamal Shayya, résident du quartier et responsable de Masar, a été sollicité par les membres de Search for Common Ground quelques mois avant la fin de leur mission :

« A l'été 2015, ils ont fait appel à moi mais c'était la fin de leur mandat et nous n'avions plus le temps de corriger les erreurs. Ils m'ont choisi parce que j'ai une grande expérience du travail avec les ONG mais aussi pour mon réseau. Ma famille n'est pas originaire du quartier mais moi, j'ai grandi ici. »

Son bilan est également extrêmement négatif, il considère que les membres de Search for Common Ground ont commis des maladresses lourdes de conséquences. La première

⁷³ R. Reiner, *The Politics of the Police*, Oxford, Oxford University Press, 2010 ; Ph. Rawlings, « Bobbies, aliens and subversives : The relationship between community policing and coercive policing », in J. Baxter et L. Koffman (dir.), *Police : The Constitution and the Community*, Abingdon, Professional Books, 1985.

⁷⁴ Search for Common Ground est une ONG fondée en 1982 dont l'objectif est de mettre fin aux conflits violents. Leur projet pour Ras Beirut, « Better together », avait pour mission de créer un partenariat entre la communauté urbaine locale et les policiers de Ras Beirut.

aurait été de s'impliquer dans des activités étrangères à celles de la police, tout en négligeant l'élargissement de leur partenariat avec les municipalités :

« Ils se sont concentrés sur des projets complètement extérieurs aux préoccupations des FSI comme par exemple la récolte de l'huile dans les hôtels [*cf. infra*], excluant toute collaboration avec les municipalités alors même que celles-ci ont la responsabilité d'une grande partie des dossiers, par exemple celui des déchets. »

Ce constat est relayé par le lieutenant Bohsali, extrêmement réticent à s'engager dans des activités qui lui paraissent totalement extérieures à ses fonctions :

« Je ne comprends pas ! Franchement ! Pourquoi je dois perdre mon temps à écouter des gens parler d'huile, de recyclage et d'ordures ? En quoi ça me concerne ? »

Son manque d'implication illustre une marginalisation du rôle social du policier, censé être l'un des principaux fondements sur lesquels repose le *community policing*⁷⁵.

D'après Kamal Shayya, les membres de Search for Common Ground auraient péché par grande naïveté, ne maîtrisant aucun moyen de pression pour imposer les souhaits des communautés locales à l'agenda policier. C'est-à-dire aussi bien mobiliser les médias pour relayer les préoccupations des habitants du quartier qu'entretenir des relations avec des généraux au sein de l'institution policière. Refusant d'adopter une grille de lecture sexiste, Kamal Shayya fait tout de même allusion au fait que les membres de l'ONG chargés de Ras Beirut étaient des femmes, ce qui n'a pas aidé à rééquilibrer un rapport de force qui leur était défavorable.

« Les policiers peuvent facilement marginaliser les membres de la communauté qui, lorsqu'ils rapportent une infraction, sont ignorés par les forces de l'ordre. *De facto*, les jeunes femmes de Search for Common Ground sont démunies et leur immobilisme critiqué par la communauté qui cesse alors toute implication dans les affaires de la cité. Elles devraient, comme le fait très bien l'ONG Kafa, tisser des liens avec des généraux qui pourraient inverser le rapport de force et faire pression sur les agents de Ras Beirut. »

Le fait de n'avoir pas su identifier un échantillon représentatif de la communauté constitue l'autre erreur majeure imputée à Search for Common Ground. Si étymologiquement le concept de communauté désigne un groupe social constitué par des liens familiaux et traditionnels stables, et s'oppose en ce sens à la société où les liens sont utilitaires et transitoires, il prend des significations très variées en fonction des contextes nationaux où il s'applique⁷⁶. On retrouve d'ailleurs ces divergences dans les différences sémantiques : au Soudan le modèle a été traduit par « police populaire » (*shourta sha'biyya*), en Tunisie par « police de bon voisinage » (*shourta al-jiwar*). Au Liban, le terme retenu est littéralement celui de « police du groupe social », (*shourta*

⁷⁵ C. Mouhanna, « Police : de la proximité au maintien de l'ordre généralisé ? », art. cité.

⁷⁶ Si en France le terme fait référence à un groupe social partageant une caractéristique unique très souvent matérialisée par des liens institutionnels (communauté religieuse ou homosexuelle), en Angleterre, il implique un vivre ensemble et une solidarité qui favoriseraient le maintien de la paix sociale. Voir C. Schrecker, *La Communauté. Histoire critique d'un concept dans la sociologie anglo-saxonne*, Paris, L'Harmattan, 2006.

mujtama'iyah). D'après Kamal Shayya, les responsables de l'ONG n'auraient pas su cartographier les espaces, les secteurs d'activité, la diversité des acteurs, des familles :

« D'une quinzaine d'individus, j'ai élargi le groupe à cinquante personnes en fonction de plusieurs critères et en intégrant aussi les représentants des partis politiques. A la fin de l'été, j'ai organisé à la corniche un événement au café Chatila. Il y avait beaucoup de monde, même le directeur général des FSI était là. »

J'ai assisté le 22 juillet 2015, à l'hôtel Commodore, à la réunion qui mettait un terme à la mission de Search for Common Ground, au grand dam de l'équipe qui espérait la reconduction par les Etats-Unis de son contrat. Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour de cette dernière séance : la collaboration entre les FSI et les directeurs d'école du quartier, le projet d'une application iPhone permettant de signaler immédiatement tout problème sur la voie publique, la récolte du surplus d'huile des restaurants et des hôtels du quartier pour le recycler sous forme de savon, enfin la question des ordures qui, depuis la fermeture de la déchetterie de Naame, n'étaient plus ramassées. S'adressant à la fois aux membres de la communauté et à deux agents venus représenter Ras Beirut, dont le lieutenant Karam, l'une des membres de l'ONG a insisté sur l'importance de la question de la représentativité de la société civile pour que le modèle continue de fonctionner à l'avenir. Aveu d'échec, les relations police/citoyens semblaient bien compromises.

DYSFONCTIONNEMENTS INTERNES

Des pratiques plus réactives que proactives

Plusieurs analystes se félicitent de l'établissement de Ras Beirut, qui aurait favorisé un changement culturel local, une plus grande souplesse, des initiatives venues du bas et une baisse du taux de criminalité de plus de 20 %⁷⁷. Les policiers eux-mêmes se font le relais de ce succès, précisant que le logiciel conçu spécifiquement pour Ras Beirut a permis d'obtenir ces résultats conséquents. Ce serait grâce à lui que les policiers se seraient aperçus que 50 % des crimes avaient lieu entre 19 et 21 heures. Le renforcement de leur présence à ce moment aurait eu un effet dissuasif et les vols auraient baissé de 26,6 % :

« En 2014 la moyenne était de quinze vols par mois. Elle est passée à onze en 2015. Une exception concerne le vol de voitures dont la moyenne serait passée de trois en 2014 à quatre en 2015. »

⁷⁷ A. McCrum, « Lebanon's sensible pilote projects », art. cité.

Sarah, l'une des jeunes femmes responsables du bureau des investigations, prétend que cette hausse est concomitante au mouvement de protestation de l'été 2015, et que l'augmentation du vol de voitures s'explique par la diminution conjoncturelle des patrouilles, les agents ayant été réquisitionnés par le chef de la police de Beyrouth pour encadrer les manifestations du centre-ville. Les arrestations pour état d'ébriété auraient également augmenté entre novembre et décembre, hausse qui s'expliquerait par la période des fêtes qui incite les gens à boire. L'ensemble du personnel de Ras Beirut affiche également de bons résultats concernant la mendicité, dont la moyenne mensuelle serait passée, conformément à la grille indicative créée par leur nouveau logiciel, de deux à zéro.

Le lieutenant Karam, qui préfère parler de « comportement asocial » (*unsocial behaviour*), présente également la baisse de la mendicité comme l'une des grandes réussites de Ras Beirut :

« Tout le monde est dérangé par ça. Dans nos sondages on voit bien ce que veulent les habitants du quartier ; ils veulent que les mendiants s'en aillent d'ici. Personne ne parle d'autre chose. Aujourd'hui à Ras Beirut nous n'avons presque plus de réfugiés. Regardez à Mina al-Hosn, c'est pas du tout comme ça chez eux. »

Ces résultats « positifs » sont à relativiser. Le renforcement des liens avec la population a pu favoriser au contraire un transfert d'informations permettant une répression plus ciblée et plus efficace⁷⁸. Edmond revendique sa collaboration avec les populations civiles qui permettrait d'obtenir de meilleurs résultats dans l'identification des délits :

« Beaucoup ont mon numéro de portable. S'ils voient quelqu'un commettre une infraction, par exemple un marchand ambulant qui s'installe sans permis, ils m'appellent immédiatement. Pas seulement parce qu'ils m'aiment bien mais aussi parce que c'est dans leur intérêt. Ils ne veulent pas que les nouveaux venus leur fassent concurrence. »

Or s'ils ont affiché ces résultats positifs au début de l'année 2015, la majorité des policiers, y compris les hauts gradés, ne tenaient plus le même discours lors de mon retour en janvier 2016. Ils concédaient au contraire qu'il n'y avait pas d'issue au problème des mendiants syriens :

« On ne sait plus quoi faire. Les juges nous demandent d'être plus souples car il n'y a pas de place dans les prisons. Les enfants sont envoyés à Kahhalé dans une prison qui leur est réservée. Mais il faut arrêter leurs parents. »

Une solution de dernier recours est de courir derrière les mères et leurs enfants pour les effrayer et les faire fuir, stratégie qui se révèle inefficace. Il faut noter que certaines interdictions ont été réévaluées entre mon premier séjour, en 2015, et ma troisième enquête en 2016. Alors que la présence des marchands ambulants était strictement proscrite, certains d'entre eux ont acquis l'autorisation de vendre toutes sortes de produits, le plus souvent des pois chiche et du maïs grillé. Il existe de grandes disparités dans la manière dont sont traités ces marchands : certains entretiennent de très bonnes relations avec la police, d'autres se considèrent lésés.

⁷⁸ Ch. Mouhanna, « Police : de la proximité au maintien de l'ordre généralisé ? », art. cité.

Soupçonné de ne pas avoir le permis nécessaire, l'un d'eux s'est plaint par exemple devant moi d'avoir été humilié lorsqu'il a été arrêté et menotté. Elias lui a rétorqué que c'était le traitement pour toutes les infractions, que cette précaution était indispensable lorsque l'on emmenait les contrevenants au poste dans la voiture américaine du commissariat.

L'attitude des patrouilles à vélo à l'égard des artistes et des photographes est elle aussi mal vécue : ces derniers ne comprennent pas pourquoi ils sont harcelés et leurs appareils contrôlés. Comble de l'ironie, les policiers photographient systématiquement chaque infraction avec l'appareil photo incorporé dans leur téléphone afin d'éviter toute contestation. La plupart des cyclistes confient que les homosexuels viennent souvent garer leurs voitures sur la corniche du bord de mer « pour faire des choses qu'ils ne peuvent pas faire ailleurs ». Ils s'apparentent alors à une police des mœurs, épient l'intérieur des véhicules et contrôlent celles dotées de vitres teintées qui nécessitent un permis spécifique. Leurs activités sont davantage réactives que proactives. L'application du *community policing* serait ainsi proche de l'interprétation coercitive formulée par Kelling et Wilson⁷⁹.

Community policing ou policing a community ?

Pour justifier l'importance du *community policing*, on a souvent argué de la menace qu'une présence étrangère faisait peser sur l'homogénéité d'une société naturellement harmonieuse et sur ses valeurs traditionnelles. Le capitaine Karam reprend à son compte cette lecture lorsqu'il affirme :

« Le problème provient de la communauté et pas de la police... On considère que 95 % de la communauté n'est pas criminelle. Ce sont des gens bien qui veulent juste vivre, se garer, travailler, s'occuper de leurs enfants. Les 5 % restant violent la loi. En travaillant conformément au *community policing*, on peut plus facilement les identifier. En fonction de la nature du crime, on sait s'ils sont issus de la communauté ou d'ailleurs. Par exemple si j'urine contre un mur, c'est que je suis d'ici ; je ne suis pas venu de Byblos pour faire ça. »

Malgré l'incohérence de ces propos, le sergent américain David Kynock⁸⁰ semble aller dans le même sens que son élève ; il surenchérit :

« Qu'on soit orthodoxe ou sunnite, on partage avant tout des intérêts communs avec le reste de la communauté : vivre heureux, amener sans encombre ses enfants à l'école, garer sa voiture. En identifiant ces intérêts communs, on sait quels sont les problèmes et comment les résoudre. »

⁷⁹ G. Kelling et J. Wilson, « Broken windows », art. cité.

⁸⁰ Les responsables américains, parmi lesquels Mike Hall, Glenn Hartley et David Kynock continuent, malgré le rôle central joué par NI-CO dans le projet de Ras Beirut, de se rendre régulièrement dans ce commissariat pour piloter les officiers. Cette implication est perçue comme une ingérence contre-productive par Marc Mouawad de l'agence NI-CO, qui considère qu'il est temps de laisser les policiers s'autoresponsabiliser. Il est manifeste que se joue ici une fracture euro-américaine qui pourrait expliquer certains dysfonctionnements de Ras Beirut.

Ces 5 % regroupent essentiellement les réfugiés syriens : « Les réfugiés violent la loi et la communauté nous demande de les expulser » proclame le lieutenant Karam.

De nombreux travaux montrent que l'une des contradictions du *community policing* réside dans le fait que s'il ressemble à une philosophie de l'inclusion, il est en réalité souvent un facteur d'exclusion du marginal⁸¹. En considérant que les problèmes ne proviennent pas de la « communauté » mais qu'ils sont uniquement le résultat de la présence d'« étrangers », la police contribue à alimenter des stéréotypes déjà très ancrés au sein de la société libanaise. Le mépris à l'égard des réfugiés syriens est partagé aussi bien par les hauts gradés que par les gardiens de la paix. A la nuit tombée, alors qu'il s'appête à rentrer chez lui, le lieutenant Karam croise un petit Syrien dans la rue et lui lance :

« Qu'est-ce que tu fais ici ? Où sont tes parents ? Déguerpis maintenant si tu ne veux pas finir à Kahhalé ! »

Comment sait-il que l'enfant est syrien ? Il répond : « Ils sont tous syriens ! ». En janvier 2016, alors que je lui raconte une mésaventure qui m'est arrivée la veille dans un taxi, il demande :

« Il était syrien ou palestinien ? En tout cas il n'était certainement pas libanais. »

Les commentaires des gardiens de la paix véhiculent eux aussi ce genre de stéréotypes. Lors d'une patrouille à vélo sur la corniche, je remarque que des boîtiers, qui contenaient initialement des sacs en plastique mis à disposition des riverains pour ramasser les excréments de leurs chiens, ont été installés. Etonnée de trouver tous ces boîtiers vides, j'interroge Edmond sur les raisons de ce succès apparent. Il me répond que les boîtes ont été vidées en une journée par les réfugiés syriens ou palestiniens qui ont utilisé les sacs en plastique pour s'essuyer la bouche, y déposer leur casse-croûte, bref pour un tout autre usage que celui auquel ils étaient destinés.

Agacés par l'omniprésence de mendiants devant leurs vitrines, et notamment de femmes portant des nourrissons dans leurs bras, les commerçants de la rue Hamra se plaignent de l'inaction de la police. Deux vendeurs de la bijouterie Damas interpellent en ma présence l'un des agents de Ras Beirut et lui demandent s'il compte vraiment prendre les dispositions nécessaires pour reconduire la femme réfugiée syrienne qui s'assied quotidiennement à l'entrée du magasin. Lassé de recevoir ce type de critique, le policier rétorque :

« Que voulez-vous que je fasse ? Que je règle les problèmes de tout le Moyen-Orient ? Tu les chasses, ils reviennent. Même si je leur donne deux mille dollars par mois ils reviendront, ils ont ça dans la peau. »

A l'un des vendeurs qui lui demande alors si l'impossibilité de les faire partir tient au manque d'effectif, l'agent répond que son poste est le mieux doté de Beyrouth. Assimilant la misère au vice, la vendeuse ajoute : « C'est dingue, ils ont ça dans leur ADN ».

⁸¹ C'est le cas de l'Angleterre, où le *community policing* a pu, au cours des années 1980, stigmatiser la communauté noire en la désignant responsable de son manque d'intégration à la société britannique.

Lors d'une table ronde organisée par Search for Common Ground, l'une des membres de la communauté se plaint au lieutenant Karam de la présence d'une vieille dame réfugiée, toujours assise devant le snack Barbar. Le lieutenant regrette la difficulté qu'il a à déloger les migrants :

« Je ne sais pas comment ils font. Dès qu'il y a affluence ils sont là. Ils sont vraiment le baromètre. »

Le caractère social de leur situation est totalement évacué au profit du critère racial qui expliquerait leur mendicité.

Il convient toutefois de nuancer ces constats : reconnaissant que la mendicité n'est que la manifestation d'un malaise social, certaines franges de la population reprochent aux policiers leur attitude répressive. Lors d'une patrouille sur la corniche, Edmond interpelle un réfugié syrien, quelques CD entre les mains et un sac qui en contient plusieurs centaines à l'épaule :

« – Qu'est-ce que tu fais là ? Tu vends ? Tu sais que c'est interdit n'est-ce pas ?
– C'est la première fois je vous jure. J'ai ma famille à nourrir. Je viens de Syrie. C'est dur. »

Ne voulant rien entendre, Edmond refuse de le laisser partir et décide d'en informer sa hiérarchie. Un quart d'heure plus tard, deux agents de Ras Beirut se rendent sur les lieux pour arrêter l'homme, contrariant les commerçants témoins de l'arrestation :

« – Laissez le tranquille !
– Et toi, pourquoi tu te mêles ça ? Cela ne te regarde pas que je sache ! » répond Edmond.

La construction du réfugié en un être instable et dangereux prêt à tout pour ne pas travailler est commune à l'ensemble des sociétés y compris celles dites démocratiques⁸². Au Liban, elle s'inscrit dans une longue tradition de xénophobie touchant les réfugiés palestiniens qui, en 1948, représentaient déjà près de 10 % de la population, menaçant alors le fragile équilibre confessionnel sur lequel reposait le pacte national. D'hôtes embarrassants, ils sont devenus dès le début de la guerre civile en 1975 des ennemis de l'intérieur, fichés et surveillés de près avec l'interdiction de se déplacer sans permis⁸³. C'est donc bien dans une continuité historique qu'il convient de lire le traitement infligé aux réfugiés syriens incarnant ce nouveau repoussoir, sur lequel se reconstruit une identité libanaise divisée. Se rejoue la même partition, où les signes de pauvreté et de maladie constituent autant de dangers pour la santé des Libanais. Tout comme la menace palestinienne avait été centrale dans le discours de certaines factions libanaises, c'est désormais la menace syrienne qui est exposée de la manière la plus décomplexée. L'auteur d'un article publié dans le quotidien *Al-Nahar* en janvier 2015 s'est élevé contre l'installation permanente des réfugiés, déplorant le nouveau visage du quartier de Hamra :

⁸² En France, avant que la question ne devienne dans les années 1980 une problématique sociale plutôt que d'ordre public, les vagabonds étaient la cible de rafles. Si la mendicité a finalement été dépénalisée, les mendiants restent l'objet d'actions répressives comme en témoigne la vague des arrêtés antimendicité qui ont provoqué de vives polémiques au milieu des années 1990. Voir J. Damon, « Vagabondage et mendicité : délit périmé, contrôle persistant », in L. Mucchielli et Ph. Robert, *Crime et sécurité, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2002.

⁸³ J. Sfeir, « Identifications nationales et construction des frontières. Les Palestiniens au Liban (1948-1958) », *Vingtième siècle*, n° 103, juillet-septembre 2009, pp. 105-119.

« Vous souvenez-vous de la rue Hamra, les Champs-Élysées de Beyrouth ! Vous souvenez-vous du café du matin au son de Fairouz ? Peut-être l'avez-vous oublié ? Hamra aujourd'hui est devenue noire. »⁸⁴

Cet article illustre la crainte d'un « grand remplacement » et de la perte de l'identité libanaise. La construction d'une catégorie de « suspects » englobant les travailleurs migrants et les réfugiés syriens qui savent contourner la police participe à la création d'une architecture urbaine qui fabrique des divisions sociospatiales et agit sur le quotidien des habitants⁸⁵.

Culture de la domination, abus de pouvoir

Lors des nombreuses sorties que j'ai effectuées à partir du poste de Ras Beirut en leur compagnie, des agents ont régulièrement dénoncé les injustices dont ils se sentaient autant victimes que les habitants du quartier. Edmond m'a affirmé appliquer les instructions formulées par ses supérieurs même s'il les trouvait parfois injustes, comme par exemple l'interdiction des narguilés. D'autres considéraient qu'il était abusif de mettre les cireurs de chaussures, qui font un métier respectable, à l'amende. Les policiers étaient surtout touchés par le sort des petits commerçants des rues bloquées par les barrages des milices ou des forces de l'ordre, comme celle qui abrite l'ambassade d'Arabie saoudite. Les propriétaires de ces boutiques étaient contraints de mettre la clé sous la porte sans qu'aucune compensation financière leur soit versée. L'étude de Mona Harb a particulièrement mis l'accent sur les transformations de l'espace urbain générées par des préoccupations strictement sécuritaires, productrices de fortes ségrégations sociales⁸⁶.

Les policiers se disent eux-mêmes victimes de l'arbitraire des décisions de leurs supérieurs hiérarchiques. L'activité professionnelle des agents de Ras Beirut est régulièrement ponctuée de séjours aux arrêts dans des cellules spécifiques réservées aux militaires (caserne de Mar Elias ou Adliyya). Amine Gemayel qui, ironie du sort, porte le nom de l'ancien président de la République libanaise, s'est inquiété après m'avoir confié un secret, ou du moins une information qui n'aurait pas dû être divulguée à une chercheuse un peu trop curieuse : trois des membres de Ras Beirut allaient se rendre au tribunal militaire pour encadrer une fois de plus une manifestation, en l'occurrence celle contre la libération de Michel Samaha (*cf. supra*). L'agent Gemayel m'a demandé de lui promettre de ne divulguer à personne de qui je tenais le renseignement, au cas où je déciderais de me rendre sur les lieux de la mobilisation. Si l'on avait su qu'il m'avait révélé l'implication des effectifs de Ras Beirut dans le maintien de l'ordre de ce rassemblement, il aurait risqué plusieurs jours de prison :

⁸⁴ *Al-Nahar*, 6 janvier 2015.

⁸⁵ Tout comme la transformation de l'image du Palestinien s'était accompagnée de son exclusion dans l'espace. Le 15 mai 1951, le comité central chargé des Affaires des réfugiés avait interdit le déplacement sans permis des Palestiniens entre les *mouhâfazât* (d'une région à l'autre). Voir J. Sfeir, « Identifications nationales et construction des frontières... », art. cité ; M. Fawaz, M. Harb, A. Gharbieh, « Living Beirut's security zones », art. cité.

⁸⁶ M. Fawaz, M. Harb, A. Gharbieh, *Ibid.*

« J'ai été plusieurs fois menacé parce que j'ai parlé aux Américains. Je leur ai raconté comment ça se passe ici. »

Les agents de Ras Beirut, pourtant reconnu comme un modèle, se plaignent d'être moins bien traités que ceux d'autres commissariats. Une barbe mal rasée peut ainsi coûter deux jours aux arrêts. Marc se dit victime d'injustices et subit l'arbitraire des humeurs de son supérieur, en l'occurrence le lieutenant Karam :

« Un jour il m'a demandé de laver sa voiture. N'ayant pas été satisfait du résultat, il m'a envoyé deux jours en prison. »

Féru de sport et professeur de basket parallèlement à son activité de policier, il a demandé sa mutation à Ras Beirut parce qu'on lui avait promis qu'il dirigerait la patrouille des cyclistes et qu'il ferait plusieurs stages à l'étranger. Il a donc choisi de quitter son poste à la prison des femmes, affectation privilégiée compte tenu de sa faible charge de travail, or ces promesses sont restées lettres mortes. Il a pu diriger l'équipe de cyclistes durant la première année, mais la dégradation de ses relations avec le lieutenant Karam a entraîné sa mise à pied. Voulant profiter de ses bonnes relations avec sa hiérarchie, il m'a demandé d'intervenir en sa faveur pour retrouver sa place parmi les cyclistes.

Marc Mouawad m'a rapporté une autre histoire d'abus subis par Serge le cycliste, également mis à pied puis aux arrêts par le chef de la police de Beyrouth, sous la fausse accusation d'absences à répétition.

Certains agents de Ras Beirut résidant en périphérie de la capitale souffrent de la densité de la circulation qui les empêche d'arriver au poste avec ponctualité. Youssef Haidar par exemple est originaire du Akkar, dans le nord du pays. Il passe une nuit à Beyrouth puis repart chez lui lors de ses jours de repos.

Une autre doléance concerne le poids des fusils M16, que les agents doivent porter durant plusieurs heures, y compris lorsqu'ils sont en service immobile devant l'enceinte du commissariat. Alors que je me trouvais dans le bureau du lieutenant Bohsali, Ayman, avec qui j'avais patrouillé la veille, frappa ainsi à la porte et demanda à son supérieur s'il pouvait exceptionnellement patrouiller sans son fusil car il souffrait d'une sévère lombalgie. Sollicitant une réaction complice de ma part, le lieutenant répondit positivement à sa requête. Devant l'enceinte du commissariat, Yasmine, debout avec son M16 à l'épaule, s'est elle aussi plainte du poids de son arme et m'a confié qu'elle souhaitait partir :

« Jamais de récompense en perspective. Plus tu travailles, plus tu risques de faire des erreurs, plus tu encours le risque de l'incarcération. »

Ces problèmes de transport et de charge de travail ne sont bien sûr pas spécifiques à Ras Beirut. Mais l'écart entre les nouvelles méthodes affichées et la réalité de leur mise en application nourrit le mécontentement. C'est surtout à la suite de leur mobilisation de l'été 2015 que les agents de Ras Beirut ont manifesté leur colère. Deux mois plus tard, une circulaire demandant à chacun des agents d'y apposer son nom s'il souhaitait quitter l'établissement

est parue. A l'exception de certains minoritaires qui considéraient qu'il était normal qu'en période d'état d'urgence l'ensemble des effectifs de la police de Beyrouth soit mobilisé, 80 % des policiers s'y seraient inscrits⁸⁷. Lors de mon troisième séjour en janvier 2016, j'ai constaté qu'aucun n'avait quitté le poste. La plupart m'ont affirmé que personne n'obtiendrait sa mutation car le directeur général s'y opposait catégoriquement.

Deux styles de *policing* en concurrence

Enfin, le bon fonctionnement de Ras Beirut a été affecté par la concurrence entre les deux lieutenants, Karam et Bohsali. Les gardiens de la paix affirment que cette concurrence existait dès le départ, chacun des groupes sous la responsabilité d'un des lieutenants étant encouragé à « faire mieux que l'autre ». A la suite de la vague de manifestations de l'été 2015, les hauts gradés ont opéré une nouvelle distribution des groupes. Selon le lieutenant Bohsali, ce changement s'expliquerait par la volonté de disperser les équipes pour éviter les conflits d'intérêts et ne pas favoriser certains agents au détriment d'autres :

« Nous avons changé les équipes pour éviter une trop grande proximité entre les gradés et les agents mais aussi entre les agents eux-mêmes. »

Cette répartition s'expliquerait aussi et surtout par la dégradation des relations entre certains gardiens de la paix et leurs lieutenants respectifs. Certains se sont réjoui de leur nouvelle affectation, comme Marc qui entretenait de mauvaises relations avec le lieutenant Karam et qui a pu rejoindre l'équipe de Bohsali, d'autres l'ont déplorée, comme Edmond qui a été affecté à l'équipe de Bohsali alors qu'il préférait celle de Karam.

Les deux lieutenants privilégient des méthodes de travail sensiblement différentes. Assez discrets sur ce sujet, les gardiens de la paix affirment que le lieutenant Karam a un style « plus dynamique ». Son affiliation aux Forces spéciales avant de rejoindre Ras Beirut expliquerait ses préférences pour des méthodes dures m'indiquent-ils :

« Il est au contact avec nous en permanence. Il aime le terrain, soulever des barrières. Constamment, il demande au capitaine la permission d'installer des barrages de police ».

Marc considèrait qu'il était illogique d'avoir choisi un officier des forces anti-émeutes pour diriger un commissariat pilote comme celui-ci. Cette critique a également été émise par le responsable de la section étudiante du PSNS qui voyait là un paradoxe.

Cette divergence de méthodes de *policing* cache également une concurrence entre les deux gradés. Le lieutenant Bohsali a lui-même évoqué en ma présence la différence entre son style et celui du lieutenant Karam, récemment promu capitaine. Avec un brin d'ironie, il a précisé :

⁸⁷ Ce qu'a confirmé le lieutenant Karam.

« Karam aime bien communiquer. Il est sympa avec les agents de son groupe et leur octroie souvent des jours de repos. Pour ma part je me considère comme plus légaliste. »

Alors qu'il raccrochait un soir après avoir reçu un appel téléphonique de l'un de ses agents qui terminait sa patrouille devant l'une des écoles du quartier, dont la directrice lui avait demandé de passer le bonjour au lieutenant Karam, il m'a expliqué :

« Tu vois la différence entre nous ! Lui parle beaucoup et aime montrer qu'il est sympa ; moi je suis discret. »

La tentative de Bohsali de se rapprocher du PSNS, avec lequel Karam entretenait de très mauvaises relations, a été un autre signe de compétition entre les deux lieutenants. Nouvelle recrue dans son équipe, Marc lui a servi d'émissaire :

« Bohsali essaye de se rapprocher de nous, probablement à cause d'une compétition avec Karam. Ça passe par Marc qui est maintenant dans son équipe. Il est le seul agent de Ras Beirut avec lequel nous ayons des relations malgré le fait que son frère soit membre des Forces libanaises. Nous n'entrons pas dans ce jeu confessionnel. Marc est notre entraîneur de basket, peu importe qu'il soit FL ou non. »

Ces propos prononcés par Walid, président de la section étudiante du PSNS, ont été confirmés par Marc lui-même :

« Ça passe par moi depuis que je suis dans son équipe. S'il y a un problème, il faut bien que nous ayons des relations cordiales avec eux. Ils savent que mon frère est un des responsables des Forces libanaises mais peu importe. »

CLIENTÉLISME ET CORRUPTION

Des tentatives de médiation infructueuses

Les débats académiques ont longtemps opposé le clientélisme à la modernité étatique. Privilégiant des relations pragmatiques qui visent à ne satisfaire que des intérêts individuels, le clientélisme entraverait le fonctionnement des institutions et empêcherait l'instauration d'un sens civique. De nombreux travaux empiriques ont cependant invalidé ces lectures, soulignant le fait que les réseaux d'échanges personnalisés caractérisent aussi les sociétés dites avancées et qu'ils n'entravent pas nécessairement leur développement économique ou politique. Le clientélisme ne saurait donc être appréhendé comme un trait culturel indéfectible propre à

certaines sociétés⁸⁸. La *wasta*, terme arabe se référant à la fois à l'acte et à la personne qui effectue la médiation⁸⁹, n'est pas nécessairement associée à une pratique déviante ou condamnable.

A Reis Beirut, plusieurs tentatives d'utilisation de relations interpersonnelles pour régler un conflit ont échoué. La première concerne celles du lieutenant Karam auprès du PSNS. On se souvient que le neveu du lieutenant avait blessé mortellement, au cours d'un pique-nique à l'école militaire, le fils d'un des membres du PSNS. Dans les pays arabes, la tentative de contournement des institutions légales et d'approche de la famille d'une victime pour lui octroyer une compensation appropriée est une coutume courante : on honore la famille qui accepte d'oublier son droit de vengeance. Un des membres du PSNS a dénoncé de manière virulente la tentative d'intercession du lieutenant Karam, et l'a considérée comme une grave erreur :

« Karam a essayé de négocier en passant directement par nous mais évidemment nous n'avons rien pu faire. Il n'aurait jamais dû faire ça. »

Bien que formulée en des termes normatifs, cette dénonciation cache, comme je l'ai évoqué précédemment, un conflit reposant sur des clivages tant confessionnels que politiques. L'intercession du lieutenant Karam a largement participé à exacerber l'antagonisme existant entre le PSNS et le commissariat de Ras Beirut.

Le deuxième exemple de tentative de médiation avortée concerne l'une des membres de la « communauté locale », Khalida, sélectionnée par l'ONG Search for Common Ground. Forte du statut que lui donnait son appartenance au groupe, elle a voulu en profiter et s'octroyer des privilèges. Elle a spectaculairement mis en scène l'entrée de sa boutique de colifichets à Hamra. Les policiers lui ont demandé à plusieurs reprises de modifier cet aménagement, dont le clou était un tapis de velours violet sur le trottoir, en rappelant que la rue n'était pas une propriété privée mais un espace public.

En juillet 2015, lors de l'une des tables rondes mensuelles organisées par Search for Common Ground dans l'enceinte du commissariat entre policiers et membres de la société civile, le cas de Khalida a été au centre des discussions. Le lieutenant Karam a exposé les photos de la devanture de la boutique, et signifié aux participants le caractère inacceptable de cette installation. Les autres membres du groupe se sont exprimés les uns après les autres, donnant raison au lieutenant Karam et accusant Khalida de se croire au-dessus de la loi :

« Elle représente la collectivité et ne devrait en aucun cas profiter de sa position dans le groupe pour obtenir des privilèges. »

Il semble même que Khalida ait tenté d'imposer tour à tour le départ des lieutenants Bohsali et Karam. En effet, refusant de renoncer à sa devanture exubérante et de payer sa contravention, elle a d'abord essayé d'utiliser ses contacts privilégiés auprès du lieutenant Karam, croyant que

⁸⁸ J.-L. Briquet, F. Sawicki, *Le Clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, Paris, Presses universitaires de France, 2014.

⁸⁹ R. B. Cunningham, Y. K. Sarayrah, *Wasta, the Hidden Force in Middle Eastern Society*, Westport, Praeger, 1993.

celui-ci lui accorderait un passe-droit quitte à contredire la décision de son adjoint. C'est ce que m'a confié le lieutenant Bohsali lui-même, à l'occasion d'une conversation que nous avons eue quelques mois plus tard, à l'automne 2015. Revenant sur les détails de cette affaire, il m'a affirmé que Khalida avait tenté, sans succès, d'imposer son départ du commissariat. Après cet échec, elle aurait essayé d'user de ses relations auprès de hauts gradés des FSI pour s'opposer à la décision du lieutenant Karam.

Cet épisode a également été commenté par Kamal Shayya, conseiller auprès de Search for Common Ground au moment de l'affaire, qui a raconté que Khalida aurait pris prétexte de la présence d'éléments armés près de sa boutique pour euphémiser son délit en disant :

« Ici tout le monde a des armes et vous, tout ce qui vous préoccupe, ce sont des petites histoires sans impact sur la sécurité des gens du quartier. »

Il confirme que les autres membres du groupe se sont ligués contre elle, au point qu'elle s'est retirée :

« Tout le monde s'est opposé à elle alors même qu'elle a essayé de pousser la communauté à prendre position en sa faveur contre la police. Mais c'est elle-même qui a cessé de se rendre aux réunions, elle n'a pas été expulsée. »

Ce deuxième exemple d'échec de tentative de médiation est le signe d'une évolution des normes de la société libanaise, les pratiques sociales étant de plus en plus souvent justifiées en référence au modèle de la citoyenneté civique.

Ingérences politiques et scepticisme des résidents

Le système de connections avec des hauts responsables militaires ou politiques qui caractérise les FSI ainsi que les autres appareils de sécurité⁹⁰ explique en grande partie l'échec de l'expérience de Ras Beirut. La question du stationnement de la rue Bliss, face de l'université américaine, où se trouvent de nombreux snacks qui réalisent des bénéfices conséquents, en est une première illustration. Certains établissements ont une telle réputation et sont si connus pour préparer les meilleurs sandwiches de Beyrouth, qu'ils suscitent des stationnements en double, voire en triple file. Les plaintes des riverains ont conduit les responsables de Ras Beirut à ne plus tolérer le chaos ainsi engendré et à limiter le stationnement à une file. Or cette décision a été contrecarrée par Abd al-Razzak al-Quwatli, l'ancien chef de la police de Beyrouth qui, pour éviter de contrarier les commerçants de la rue Bliss, a donné au contraire l'ordre de ne plus verbaliser, et est intervenu à de nombreuses reprises pour réprimander les agents de Ras Beirut qui prenaient leur travail trop à cœur. Cette ingérence a été confirmée par l'ensemble de mes interlocuteurs, tant par les responsables de l'agence NI-CO que

⁹⁰ O. Nashabe, « La réforme du secteur de sécurité au Liban », art. cité.

par les policiers du commissariat. Le capitaine Khoury a évoqué l'ingérence du chef de la police de Beyrouth qui a contredit les grandes lignes directrices adoptées conformément aux choix de la communauté. Le sergent américain David Kynock a lui aussi fait allusion aux difficultés de mise en application des politiques issues du *community policing* en raison des préférences d'Abd al-Razzak al-Quwatli, qui cherchait à préserver ses relations avec les propriétaires des magasins.

D'autres exemples témoignent de cette perpétuelle ingérence dans les décisions de Ras Beirut. Les agents chargés des patrouilles confient que certains bars du quartier ne se sentent pas concernés par l'obligation de fermer à 2 heures du matin. Rue Maqdissi, le bar February qui appartient au fils du chef de la police judiciaire s'octroierait des privilèges :

« Nous ne pouvons pas le forcer à fermer ; ce qui est délicat c'est que le responsable du bar juste à côté ne comprend pas une telle différence de traitement. Tout ça nourrit un sentiment d'injustice. »

Kamal Shayya confirme que l'une des principales raisons de l'échec de l'expérience de Ras Beirut repose sur les ingérences politiques qui pèsent sur l'autonomie des décisions. Il soulève un troisième exemple, celui du café Picadilly qui dresse illégalement ses tables sur le trottoir, incommodant les passants et les habitants du quartier :

« A chaque contrôle, le gérant prétend qu'il dispose d'une autorisation accordée par la municipalité. Mais chacun sait que les municipalités ne sont pas disposées à délivrer ce type de permis. Les agents de Ras Beirut enlèvent les tables et le lendemain elles sont là de nouveau. Le gérant a probablement payé la police municipale pour l'obtention d'un faux. L'autre hypothèse est que certains hauts gradés de Ras Beirut somment les gardiens de la paix de ne plus s'en occuper. »

Le cas de la Tavern Swiss où la nuisance nocturne s'accompagne d'atteintes aux bonnes mœurs pose également un problème. La présence de prostituées devant le bar incommode les habitants du quartier :

« Il y a en permanence un agent des FSI en civil qui contrôle les fréquentations. Les gens du quartier ont transmis son identité à Ras Beirut mais rien n'a changé. Clairement, ça veut dire qu'ils le couvrent. »

Ces exemples nourrissent un sentiment de frustration chez les policiers et les interférences conduisent les habitants du quartier à les croire corrompus. Un membre de la famille Makdisi, l'une des plus anciennes de Ras Beirut, nous confie à propos du stationnement en double file⁹¹ :

« Ils autorisent tout le monde à stationner en double file, c'est donc qu'ils prennent des pots-de-vin. Sinon, pourquoi laisseraient-ils faire ? »

⁹¹ Entretien avec Samir Makdisi, le 20 juillet 2015.

Ce scepticisme est relayé par de nombreux commerçants de la rue Bliss qui n'ont relevé aucun changement dans les relations qu'ils entretiennent avec la police. Alors qu'il vidangeait sa moto, Mohamed se l'est vu confisquer sans raison :

« Je suis allé au poste trois jours de suite. Les policiers étaient assis devant l'enceinte du commissariat, fumant leurs cigarettes, en me disant de revenir le lendemain. Rien n'a changé. Ce sont toujours les mêmes pratiques. »⁹²

La corruption : plus on la condamne plus on la pratique

La compensation financière pour s'arranger avec la loi, le pot-de-vin (*rachoua*) est une pratique particulièrement répandue au sein des FSI⁹³. L'image fréquemment associée au policier est celle du vendeur de poulets, *abou djejj*, métaphore parlante pour signifier à quel point il serait facile de le corrompre. L'un des objectifs du *community policing* était de corriger cette image. Le lieutenant Karam affirme que ses agents font preuve d'une incorruptibilité totale :

« Le fait que nous soyons en contact permanent avec la population augmente les possibilités de corruption. Tous les jours on essaye de nous corrompre, surtout pour les questions de permis de construire. Depuis qu'on a envoyé en prison trois personnes qui nous avaient proposé des pots-de-vin, ils n'essayent même plus. »

Le capitaine Khoury lui emboîte le pas :

« Nos agents ont été bien entraînés. Pendant la formation on a essayé de les piéger en leur demandant par exemple : "Si un ami dont vous venez de faire la connaissance vous offre un parfum pour Noël vous faites quoi ?" Plusieurs d'entre eux avaient répondu : "Je l'accepte". Nous leur avons fait comprendre que, lorsqu'ils feraient face à des tentatives de corruption, ils devraient prendre l'argent et amener les personnes concernées au poste. C'est arrivé trois fois. »

L'ONG Saker el Dekkene [Ferme la boutique] a organisé une cérémonie à Ras Beirut pour récompenser les trois agents ayant refusé des pots-de-vin : Maroun Roukoz, Fouad Khaireddine et Jean Kabbani. Ce dernier rapporte :

« Un jour nous avons arrêté trois individus. L'un d'eux a voulu me parler en privé. Il a sorti sa main de sa poche remplie de billets. J'ai pris l'argent, je lui ai immédiatement mis les menottes et l'ai amené au poste. Fouad et moi avons refusé 50 000 livres et Maroun Roukoz 20 000 livres⁹⁴. »

⁹² *The Daily Star*, 27 juin 2015.

⁹³ O. Nashabe, « La réforme du secteur de sécurité au Liban », art. cité.

⁹⁴ Ce qui correspond à 30 et 12 euros. A titre indicatif, un gardien de la paix au Liban gagne environ 1 500 000 livres par mois, soit 900 euros.

Le capitaine et les deux lieutenants ont également été félicités pour l'intégrité de leur équipe. Un certificat de lutte anticorruption leur a été délivré par Saker el Dekkene⁹⁵. D'après l'une des responsables de cette ONG :

« Ce comportement devrait être la règle. Mais, dans un environnement où la corruption est profondément enracinée, cet acte d'intégrité mérite attention et respect. Une enquête faite par notre équipe en janvier 2015 montre que plus de 85 % de la population libanaise considère que la corruption des FSI est très commune. Nous sommes encouragés à mettre en valeur de telles initiatives et à investir sur l'intégrité des individus engagés contre la corruption et des institutions publiques engagées dans la bonne gouvernance, la transparence, l'accès à l'information et l'Etat de droit. C'est la première fois que nous assistons à une chose pareille : non seulement un policier refuse un pot-de-vin mais il le reporte à sa hiérarchie. »

Cet épisode a conduit de rares journalistes à considérer Ras Beirut comme un « îlot d'excellence »⁹⁶.

Affirmant qu'aucun privilège ne peut en théorie être accordé aux policiers, le lieutenant Karam précise toutefois qu'il existe une exception. Le restaurant Socrate, situé à quelques mètres du commissariat, offre une remise de 50 % à l'ensemble des agents, y compris ceux de l'antenne de Hobeich. Assis dans son bureau devant le plat qu'il vient de se faire livrer, il me précise :

« La réduction offerte par le restaurant Socrate est tolérée mais, proposée par un autre établissement, elle serait formellement interdite. »

La salle de repos permettrait justement de contrôler ce type d'abus :

« Avant, nous ne savions pas où les agents se rendaient durant leur pause. La plupart allaient fumer le narguilé. Aujourd'hui, ils n'ont plus d'excuse et leur comportement doit être irréprochable ».

L'incorruptibilité affichée atteint très vite ses limites. Lors d'une patrouille, j'ai accompagné deux agents qui allaient chez un petit tailleur pour hommes récupérer des vêtements qu'ils avaient commandés quelques jours plus tôt, alors qu'ils étaient en civil. Les voyant vêtus de leur uniforme, le vendeur leur a proposé un « prix spécial ». D'après l'un des deux agents, il était normal d'accepter cette réduction qu'il a assimilée à une compensation :

« Nous sommes très mal payés alors même que nous protégeons la population. C'est normal d'accepter quelques privilèges. »

Craignant de rejoindre le commissariat munis du sac en plastique contenant leurs achats, ils m'ont demandé de le rapporter au poste.

⁹⁵ http://beiruting.com/LeMag/Sakker_El_Dekkene_calls_to_implement_the_Ras_Beirut_Pilot_Police_Station_as_the_model_for_fighting_crime_and_corruption/4493

⁹⁶ A. McCrum, « Lebanon's sensible pilote projects », art. cité.

Si le lieutenant Karam assure que son commissariat ne connaît pas la corruption, il admet qu'il faut bien entendu disposer d'un contact (la fameuse *wasta*) pour pouvoir monter dans la hiérarchie. Evoquant ses perspectives de carrière, il précise qu'il aimerait remplacer le capitaine Khoury après son départ mais que cela dépend moins de la qualité de son travail que de son réseau de relations. Les gardiens de la paix font le même constat : sans relations, il est très difficile d'espérer une mutation. Certains affirment que même au niveau du recrutement, il faut un piston. Antoine prétend qu'il a obtenu d'excellentes notes au concours interne d'officier mais qu'il n'a jamais été retenu alors même qu'étant chrétien, il était supposé avoir plus de chances⁹⁷. Nombreux sont ceux qui ont des diplômes, sans que cela leur permette de gravir les échelons de la hiérarchie. Certains sont infirmiers, d'autres topographes. Tous cherchent la situation la plus confortable, c'est-à-dire être affectés à la permanence, où le service quotidien s'interrompt à 14 heures : « Il faut vraiment avoir une bonne *wasta* pour aller là-bas ».

D'après Marc, les privilégiés seraient ceux qui viennent de Deir al-Ahmar, le village du capitaine Khoury. C'est le cas de Maroun Khoury ou de Tanios, son ex-chauffeur avant son transfert aux patrouilles pédestres :

« Il y en a qui sont privilégiés dans le poste. Ici il faut une *wasta* pour tout ; tu ne peux pas changer de poste comme tu veux. Si tu as une *wasta* c'est bon, sinon c'est impossible. A Ras Beirut, les officiers favorisent certains et utilisent les autres comme hommes à tout faire : chercher leurs enfants à l'école, faire le chauffeur pour leurs amis, leur femme ou leur maîtresse. »

Marc Mouawad fait le même constat et confirme que certains agents qui disposent de contacts ont été largement favorisés, à l'image d'une des cyclistes qui disposait d'une bonne *wasta* et a pu quitter le poste.

L'implication des gardiens de la paix dans les patrouilles a changé entre 2015 et 2016, ce qui valide l'hypothèse d'une réticence au modèle de la part des rangs inférieurs⁹⁸. Retrouvant le terrain d'étude en janvier 2016, j'ai constaté un désinvestissement important. Ayant conscience que ma présence influait nécessairement sur leurs pratiques, j'ai choisi de me rendre à l'improviste rue Hamra, sans prévenir les officiers ni passer par le commissariat. Je l'ai trouvée déserte, et ai appelé les agents sur leurs téléphones portables afin de savoir où les rejoindre. Certains dormaient dans leurs voitures, d'autres jouaient dans les salles de jeu du quartier. Marc m'a confié que la situation n'était plus du tout la même que lorsque le commissariat avait ouvert :

« Tu veux savoir quoi ? Ras Beirut le *fake* ou le vrai ? Dormir et jouer, voilà l'état de nos patrouilles. Le taux de criminalité est remonté. Pour les agents, tout gratuit. 100 000 à 200 000 livres par jour de pots-de-vin. Dans l'équipe de Karam, il y en a un qui a pris 250 000 livres à un citoyen soit-disant pour payer directement ses amendes mais il ne l'a jamais fait. Il a gardé l'argent. »

⁹⁷ Chaque année les FSI recrutent 50 % de musulmans (sunnites et chiites confondus) et 47 % de chrétiens qui ont donc, malgré leur infériorité démographique, conservé un avantage indéniable dans les processus de recrutement. Les 3 % restant concernent la communauté druze.

⁹⁸ W. Skogan, *Community Policing : Can It Work ?*, Belmont, Wadsworth, 2003, pp. xviii-xxxiv.

CONCLUSION

Mon objectif n'était pas de faire ici le bilan du *community policing* à Ras Beirut, de juger de son efficacité, de distribuer les bons ou les mauvais points. Loin de m'inscrire dans les débats entre les optimistes et les dubitatifs, j'ai cherché à observer les policiers dans leur quotidien pour comprendre leurs motivations, qui dérogent souvent au simple souci du maintien de l'ordre. A l'instar de ce qui a pu se passer dans d'autres pays, qu'il s'agisse des démocraties occidentales ou des pays en voie de développement, l'importation de ce modèle au Liban connaît des difficultés de mise en œuvre. Partant de ce constat, j'ai cherché à répondre à la question suivante : ces difficultés s'expliquent-elles par les caractéristiques propres au Liban, Etat divisé en clivages confessionnels et politiques, ou par d'autres facteurs exogènes à ces divisions ?

A chaque quartier de Beyrouth ses spécificités. Celui de Ras Beirut abrite les permanences de l'ensemble des partis politiques libanais dotés de leurs propres services d'ordre, limitant ainsi la prétention des FSI au monopole de la violence légitime. S'il recoupe en partie les clivages opposant le 8 et le 14 mars, l'antagonisme particulier entre les FSI et les membres du PSNS ne saurait s'y réduire. La dimension personnelle de la mésentente impliquant le lieutenant Karam est incontournable pour comprendre la nature de ce conflit. L'attention permanente portée au micro m'a ainsi amenée à relativiser l'image communément admise des FSI comme étant une institution favorable aux intérêts particuliers des sunnites et du 14 mars. Les difficultés d'application du modèle s'expliquent davantage par des dysfonctionnements, tant externes qu'internes, qui ne recourent *a priori* pas les divisions structurelles de l'Etat.

Une autre étude concernant le *community policing* reste à faire, qui serait la cartographie des acteurs parties prenantes du transfert, et l'identification de la diversité de leurs trajectoires et de leurs intérêts respectifs. L'importation d'un modèle génère en effet souvent de fortes concurrences à la fois entre les pays importateurs et exportateurs, mais également entre les acteurs chargés du processus d'exportation. Ras Beirut a ainsi été le théâtre d'une double concurrence, à la fois entre l'ambassade américaine et l'ambassade britannique, mais également entre plusieurs agences au sein de l'Union européenne elle-même. Ces compétitions ont pu évidemment contribuer à son échec. Clientélisme, abus de pouvoir et corruption ont suffi à tirer un bilan amer de l'expérience. Cette appréciation négative n'est évidemment pas partagée par les responsables chargés du projet pilote de Ras Beirut et ne saurait donc empêcher de nouvelles importations. Deux autres commissariats sont aujourd'hui concernés par la réforme : l'un à Mina al-Hosn, l'autre à Achrafieh. Une fois de plus, ces projets d'importation témoignent d'une compétition entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, puisque le premier est du ressort des Britanniques, le second des Américains⁹⁹.

⁹⁹ Cette *Etude du Ceri* est publiée avec le soutien du projet ERC/CNRS « When authoritarianism fails in the Arab world » (WAFAW). Son contenu demeure sous la responsabilité de l'auteur.

Références

- Al-Ayoubi Mohamed Yasser, « L'interaction entre les FSI et la société libanaise », thèse de doctorat sous la direction d'Emile Picard, Université Bordeaux-II, 1978.
- Bayley David, *Patterns of Policing. A comparative International Analysis*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1990.
- Belloncle Edouard, « Les événements de Nahar el-Bared et la réforme de la sécurité au Liban », *Maghreb/Machrek*, n° 193, automne 2007, pp. 29-46.
- Briquet Jean-Louis, Sawicki Frédéric, *Le Clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, Paris, Presses universitaires de France, 2014.
- Brodeur Jean-Paul, *Les Visages de la police : pratiques et perceptions*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2003.
- Brogden Mike, « "Horses for courses" and "thin blue lines" : Community policing in transitional society », *Police Quarterly*, Vol. 8, n° 1, mars 2005.
- Brogden Michael, Nijhar Preeti, *Community Policing : National and International Models of Approaches*, Routledge, 2005.
- Cunningham Robert B., Sarayrah Yasin K., *Wasta, The Hidden Force in Middle Eastern Society*, Westport, Praeger, 1993.
- Dolowitz David, Marsh David, « Learning from abroad : The role of policy transfer in contemporary policy-making », *Governance*, Vol. 13, n° 1, janvier 2000, pp. 5-23.
- Fawaz Mona, Harbn Mona, Gharbieh Ahmad, « Living Beirut's security zones : An investigation of the modalities and practice of urban security », *City and Society*, Vol. 24, n° 2.
- Ghosn Alexis, « Projet d'appui aux municipalités libanaises dans le domaine du renforcement du rôle et des compétences de la police municipale au Liban », Cités unies Liban (BTVL), mars 2015, <http://www.wikiterritorial.cnfpt.fr/xwiki/wiki/mediterranee/view/Ressources/>
- Jobard Fabien, De Maillard Jacques, *Sociologie de la police. Politique, organisations*, Paris, Armand Colin, 2015.
- Karam Karam, *Le Mouvement civil au Liban. Revendications, protestations et mobilisations associatives dans l'après-guerre*, Paris, Karthala, 2006.
- Ker Muir William, *The Police : Streetcorner Politicians*, Chicago, Chicago University Press, 1977.
- Kelling George, Wilson James, « Broken windows : The police and the neighborhood safety », *Atlantic Monthly*, mars 1982.
- Khachfé Hussein, *Al-shourta al-moujtama'iyya, mafhoumouha ou mouqaranatiha ma al-shourta al-taqlidiyya ou imkaniyya tatbiqiha*, Manchourat Zin Houqouqiyya, Beyrouth, 2015.
- Klockars Carl, *Thinking About Police*, New York, McGraw Hill, 1983.
- Klockars Carl, « The rhetoric of community policing », in J. Greene et S. Mastrofski (dir.), *Community Policing : Rhetoric or Reality*, New York, Praeger, 1988.
- McCrum Alan, « Lebanon's sensible pilote projects », *Sada*, Carnegie Endowment for International Peace, 30 juillet 2015.
- Manning Peter, *Democratic Policing in a Changing World*, Boulder, Londres, Paradigm Publishers, 2010.
- Marenin Otwin, Caparini Marina, *Transforming Police in Central and Eastern Europe : Process and Progress*, DCAF, LIT Verlag, 2004.
- Mouhanna Christian, « Police : de la proximité au maintien de l'ordre généralisé ? », in Laurent Mucchielli, *La Frénésie sécuritaire*, Paris, La Découverte, 2008.
- Mucchielli Laurent, Robert Philippe, *Crime et sécurité, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2002.
- Mulcahy Aogán, *Policing Northern Ireland : Conflict, Legitimacy and Reform*, Cullompton, Willan Publishing, 2006.
- Nashabe Omar, « La réforme du secteur de sécurité au Liban », *Arab Reform Initiative*, janvier 2009.

- Pommerolle Marie-Emmanuelle, Ruteere Mutuma, « Democratizing security or decentralizing repression ? The ambiguities of community policing in Kenya », *African Affairs*, Vol. 102, n° 409, 2003, pp. 587-604.
- Rawlings Philip, « Bobbies, aliens and subversives : The relationship between community policing and coercive policing », in John Baxter et Laurence Koffman, *Police : The Constitution and the Community*, Abingdon, Professional Books, 1985.
- Reiner Robert, *The Politics of the Police*, Oxford, Oxford University Press, 2010.
- Sayigh Yezid, « "Fixing broken windows", security sector reform in Palestine, Lebanon and Yemen », *Carnegie Papers*, n° 17, octobre 2009, <http://carnegie-mec.org/publications/?fa=24051>
- Schrecker Cherry, *La Communauté. Histoire critique d'un concept dans la sociologie anglo-saxonne*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- Sfeir Jihane, « Identifications nationales et construction des frontières. Les Palestiniens au Liban (1948-1958) », *Vingtième siècle*, n° 103, juillet-septembre 2009, pp. 105-119.
- Skogan Westley, *Community Policing : Can It Work?*, Belmont, Wadsworth, 2003, pp. xviii-xxxiv.
- Skogan Westley, *Police and Community in Chicago : A Tale of Three Cities*, Oxford, Oxford University Press, 2006.
- Stuart Hannah, « Community policing and preventing extremism : Lessons from Bradford », Center for the response to radicalisation and terrorism, The Henry Jackson Society, *Policy Paper*, n° 4 , février 2015.
- Trojanowicz Robert, Kappeler Victor, Gaines Larry, Bucqueroux Bonnie, *Community Policing : A contemporary perspective*, Routledge, 1998.
- Waddington David, Jobard Fabien, King Mike, *Rioting in the UK and France : A Comparative Analysis*, Cullompton, Willan Publishing, 2009.
- Waddington Peter A. J., *Policing Citizens, Authority and Rights*, Londres/Philadelphie, UCL Press, 1999.
- Wisler Dominique, « Community policing in comparison », *Police Quarterly*, Vol. 11, n° 4, décembre 2008, pp. 427-446.
- Wisler Dominique et Onwudiwe Ihekwoaba D., *Community Policing, International Patterns and Comparative Perspectives*, Boca Raton, CRC Press, 2005.
- Yafawi Amer Khaled, « Policing in divided societies : A comparative study between Northern Irish and Lebanese police experiences », mémoire de master, Lebanese American University, septembre 2013.